

UNIBANK S.A.

États Financiers Consolidés

30 septembre 2020

(Rapport des auditeurs indépendants ci-joint)

UNIBANK S.A.
TABLE DES MATIÈRES
30 SEPTEMBRE 2020

	Page
Rapport des auditeurs indépendants : Mérové-Pierre – Cabinet d'Experts-Comptables	1-3
<hr/>	
États financiers	
Bilans Consolidés	4
États Consolidés du Résultats Net	5
États Consolidés des Résultats Étendus	6
États Consolidés de l'Évolution de l'Avoir des Actionnaires	7-8
États Consolidés des Flux de Trésorerie	9
<hr/>	
Notes aux États financiers	
Note 1 Organisation	10-12
Note 2 Base de préparation des états financiers	13-18
Note 3 Principales conventions comptables	19-40
Note 4 Gestion des risques	40-54
Note 5 Liquidités	55
Note 6 Dépôts à terme auprès de banques, net	56
Note 7 Titres de placement	57-60
Note 8 Titres de participation-entreprises associées	60-61
Note 9 Prêts, net	62-73
Note 10 Immobilisations	73
Note 11 Actifs au titre de droits d'utilisation/obligations locatives	74-75
Note 12 Achalandage et autres immobilisations incorporelles	75-76
Note 13 Placements immobiliers	77
Note 14 Propriétés détenues pour revente	77-78
Note 15 Autres éléments d'actif, net	78-79
Note 16 Dépôts	80-81
Note 17 Fonds empruntés	81-83
Note 18 Autres éléments de passif	83-84
Note 19 Obligations subordonnées	84
Note 20 Capital-actions	85
Note 21 Incidence de l'adoption IFRS 9	86
Note 22 Dotation aux pertes de crédit	86
Note 23 Sociétés du groupe et participation ne donnant pas le contrôle dans les filiales	87-90
Note 24 Impôts sur le revenu	91-92
Note 25 Revenu net de l'exercice provenant d'opérations cédées	92-94
Note 26 Épargne-retraite des employés	94
Note 27 Salaires et autres prestations au personnel	95
Note 28 Revenus d'assurances, déduction faite des sinistres	95
Note 29 Transactions avec les entreprises associées	95-96
Note 30 Engagements	97
Note 31 Litiges	97

Rapport des Auditeurs Indépendants

Au Conseil d'Administration
UNIBANK S.A.:

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de UNIBANK S.A. et de ses filiales (le «Groupe»), comprenant le bilan consolidé au 30 septembre 2020, et les états consolidés du résultat net, des résultats étendus, de l'évolution de l'avoir des actionnaires et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales conventions comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints présentent, à tous égards importants, une image fidèle de la situation financière consolidée du Groupe au 30 septembre 2020, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «*Responsabilités des auditeurs pour l'audit des états financiers consolidés*» du présent rapport. Nous sommes indépendants du Groupe conformément au *Code de déontologie des professionnels comptables* du Conseil des normes internationales de déontologie comptable (le Code de l'IESBA) ainsi qu'aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Haïti, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles et le code de l'IESBA. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes Internationales d'Information Financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.



Lors de la préparation des états financiers consolidés, il incombe également à la Direction d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, à moins que la Direction n'ait l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Groupe.

Responsabilités des auditeurs pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre:

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe.



- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du Groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du Groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Mérové-Pierre - Cabinet d'Experts - Comptables

MÉROVÉ-PIERRE - CABINET D'EXPERTS-COMPTABLES

7, rue Lechaud Bourdon
Port-au-Prince, Haïti
Le 23 mars 2021

UNIBANK S.A.
Bilans Consolidés ⁽¹⁾
30 septembre 2020 et 2019
(Exprimé en milliers de Gourdes haïtiennes)

	Notes	2020	2019
ACTIF			
LIQUIDITÉS	5	G 58,477,484	62,420,711
DÉPÔTS À TERME AUPRÈS DE BANQUES, NET	6	1,303,849	1,751,000
TITRES DE PLACEMENTS, NET	7	14,269,793	19,061,720
TITRES DE PARTICIPATION – ENTREPRISES ASSOCIÉES	8	606,286	703,380
PRÊTS	9	36,708,015	43,526,897
Provision pour pertes de crédit attendues		(1,195,999)	(1,214,424)
PRÊTS, NET		35,512,016	42,312,473
IMMOBILISATIONS, NET	10	3,057,709	2,808,334
ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION	11	1,233,901	-
AUTRES			
Acceptations et lettres de crédit		198,765	311,778
Achalandage et autres immobilisations incorporelles	12	150,638	155,783
Placements immobiliers	13	100,855	-
Propriétés détenues pour revente	14	10,830	133,337
Autres éléments d'actif, net	15	2,295,428	<u>3,080,642</u>
		2,756,516	3,681,540
TOTAL ACTIF	G	117,217,554	132,739,158
PASSIF ET AVOIR DES ACTIONNAIRES			
DÉPÔTS	16	94,323,691	105,703,572
FONDS EMPRUNTÉS	17	2,260,374	2,690,584
OBLIGATIONS LOCATIVES	11	710,438	-
AUTRES			
Engagements – acceptations et lettres de crédit		198,765	311,778
Autres éléments de passif	18	7,784,878	<u>10,193,423</u>
		7,983,643	10,505,201
OBLIGATIONS SUBORDONNÉES	19	935,527	1,562,766
TOTAL PASSIF		106,213,673	120,462,123
AVOIR DES ACTIONNAIRES			
Capital-actions, net	20	6,323,450	6,404,700
Bénéfices non répartis		2,587,334	3,505,463
Autres réserves		1,834,769	<u>2,088,234</u>
Avoir des actionnaires de UNIBANK S.A.		10,745,553	11,998,397
Participation ne donnant pas le contrôle	23	258,328	<u>278,638</u>
		11,003,881	12,277,035
TOTAL PASSIF ET AVOIR DES ACTIONNAIRES	G	117,217,554	132,739,158

⁽¹⁾ Les informations présentées au 30 septembre 2020 tiennent compte des nouvelles normes adoptées le 1^{er} octobre 2019.

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

UNIBANK S.A.**États Consolidés du Résultat Net ⁽¹⁾****Exercices terminés les 30 septembre 2020 et 2019****(Exprimé en milliers de Gourdes haïtiennes à l'exception du revenu net par action)**

	Notes	2020	2019
Opérations poursuivies			
REVENUS D'INTÉRÊTS			
Prêts	G	5,457,883	5,261,388
Bons et obligations du Trésor, placements et dépôts		<u>666,874</u>	<u>496,546</u>
		6,124,757	5,757,934
FRAIS D'INTÉRÊTS			
Dépôts		780,287	622,205
Emprunts, obligations et autres		<u>174,183</u>	<u>220,838</u>
		954,470	843,043
REVENU NET D'INTÉRÊTS			
Dotation aux pertes de crédit	22	<u>(598,970)</u>	<u>(427,232)</u>
		4,571,317	4,487,659
AUTRES REVENUS			
Commissions		3,041,549	2,445,575
Gain de change		97,562	2,804,676
Revenus d'assurances, déduction faite des sinistres	28	388,127	318,626
Quotes-parts dans les sociétés affiliées non consolidées, net d'impôts	8	89,572	137,727
Dividendes et autres revenus sur placements		9,061	9,913
Commissions de placements et autres honoraires de services – conseils		68,289	6,300
Revenus des activités immobilières		1,887	5,320
Plus-value sur placements à l'étranger	7	159,907	12,563
Autres		<u>67,154</u>	<u>58,354</u>
		3,923,108	5,799,054
REVENU NET D'INTÉRÊTS ET AUTRES REVENUS			
		8,494,425	10,286,713
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT			
Salaires et autres prestations au personnel	27	3,264,661	3,134,934
Frais de locaux, matériel et mobilier		737,150	941,058
Charges locatives	11	408,733	-
Amortissement	10, 12, 13	559,520	479,657
Autres dépenses de fonctionnement		<u>2,159,997</u>	<u>1,899,161</u>
		7,130,061	6,454,810
REVENU AVANT IMPÔTS SUR LE REVENU – OPÉRATIONS POURSUIVIES			
		1,364,364	3,831,903
Impôts sur le revenu – opérations poursuivies			
Impôts courants	24	502,857	963,903
Impôts reportés		<u>(8,592)</u>	<u>15,986</u>
		494,265	979,889
REVENU NET DE L'EXERCICE – OPÉRATIONS POURSUIVIES			
		870,099	2,852,014
Opérations cédées			
(Perte) revenu avant impôts sur le revenu provenant d'opérations cédées		(88,450)	10,769
(Avantage fiscal) impôts sur le revenu – opérations cédées	25	(25,586)	34,086
PERTE NETTE DE L'EXERCICE – OPÉRATIONS CÉDÉES			
	25	(62,864)	(23,317)
REVENU NET DE L'EXERCICE – GLOBAL			
		807,235	2,828,697
Revenu net attribuable aux actionnaires de Unibank S.A.			
Revenu net attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle		<u>776,481</u>	<u>2,774,848</u>
		30,754	53,849
REVENU NET DE L'EXERCICE – GLOBAL			
	G	807,235	2,828,697
Revenu net par action équivalente de capital libéré attribuable aux actionnaires de Unibank S.A.			
	G	1,520	5,404
Revenu net par action équivalente de capital libéré des opérations poursuivies			
	G	1,703	5,554

⁽¹⁾ Les informations présentées au 30 septembre 2020 tiennent compte des nouvelles normes adoptées le 1^{er} octobre 2019.

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

UNIBANK S.A.

États Consolidés des Résultats Étendus ⁽¹⁾

Exercices terminés les 30 septembre 2020 et 2019

(Exprimé en milliers de Gourdes haïtiennes à l'exception des résultats étendus par action)

		2020	2019
OPÉRATIONS POURSUIVIES			
Revenu net de l'exercice	G	870,099	2,852,014
<i>Éléments des résultats étendus</i>			
Effet de conversion de filiales étrangères		(64,523)	244,670
Résultats étendus de l'exercice – Opérations Poursuivies		805,576	3,096,684
Total des résultats étendus provenant des opérations poursuivies attribuables aux actionnaires de UNIBANK S.A.		793,728	3,039,887
Total des résultats étendus provenant des opérations poursuivies attribuables à la participation ne donnant pas le contrôle		11,848	56,797
Résultats étendus de l'exercice – opérations poursuivies	G	805,576	3,096,684
Résultats étendus de l'exercice par action équivalente de capital libéré des opérations poursuivies	G	1,592	6,044
OPÉRATIONS DESTINÉES À ÊTRE CÉDÉES			
Perte nette de l'exercice	G	(62,864)	(23,317)
<i>Éléments des résultats étendus</i>			
Effet de conversion de filiales étrangères		(551,082)	318,953
Résultats étendus de l'exercice – opérations destinées à être cédées	G	(613,946)	295,636
Résultats étendus de l'exercice par action équivalente de capital libéré des opérations destinées à être cédées	G	(1,214)	577
TOTAL DES RÉSULTATS ÉTENDUS	G	191,630	3,392,320

⁽¹⁾ Les informations présentées au 30 septembre 2020 tiennent compte des nouvelles normes adoptées le 1^{er} octobre 2019.

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

UNIBANK S.A.

État Consolidé de l'Évolution de l'Avoir des Actionnaires ⁽¹⁾

Exercice terminé le 30 septembre 2019

(Exprimé en milliers de Gourdes haïtiennes)

		Autres réserves										Participation ne donnant pas le contrôle (note 23)	Total
		Capital-actions libéré	Actions de trésorerie	Capital- actions, net	Bénéfices non répartis	Réserve légale	Réserve générale	Réserve de réévaluation de terrains	Réserve-perte de valeur sur placements immobiliers et sur propriétés détenues pour revente	Effet de conversion	Total réserves		
Solde au 30 septembre 2018	G	6,470,050	(38,137)	6,431,913	2,673,189	305,733	401,061	24,911	66,202	548,890	1,346,797	261,190	10,713,089
<i>Incidence d'adoption de IFRS 9</i>													
Provision pour pertes de crédit attendues (note 21)		-	-	-	(614,341)	-	-	-	-	-	-	-	(614,341)
Virement de la réserve générale pour pertes sur prêts (note 21)		-	-	-	401,061	-	(401,061)	-	-	-	(401,061)	-	-
Incidence nette		-	-	-	(213,280)	-	(401,061)	-	-	-	(401,061)	-	(614,341)
Solde au 30 septembre 2018, ajusté	G	6,470,050	(38,137)	6,431,913	2,459,909	305,733	-	24,911	66,202	548,890	945,736	261,190	10,098,748
Revenu net de l'exercice		-	-	-	2,774,848	-	-	-	-	-	-	53,849	2,828,697
<i>Éléments des résultats étendus:</i>													
Effet de conversion de filiales étrangères		-	-	-	-	-	-	-	-	560,675	560,675	2,948	563,623
Total		-	-	-	2,774,848	-	-	-	-	560,675	560,675	56,797	3,392,320
<i>Virements des bénéfices non répartis</i>													
Virement à la réserve légale		-	-	-	(571,202)	571,202	-	-	-	-	571,202	-	-
Virement à la réserve pour propriétés détenues pour revente		-	-	-	(10,621)	-	-	-	10,621	-	10,621	-	-
<i>Transactions avec les actionnaires:</i>													
Dividendes		-	-	-	(1,089,012)	-	-	-	-	-	-	(39,349)	(1,128,361)
Rachats d'actions		-	(27,213)	(27,213)	(58,459)	-	-	-	-	-	-	-	(85,672)
Solde au 30 septembre 2019	G	6,470,050	(65,350)	6,404,700	3,505,463	876,935	-	24,911	76,823	1,109,565	2,088,234	278,638	12,277,035

(1) Les informations présentées au 30 septembre 2020 tiennent compte des nouvelles normes adoptées le 1^{er} octobre 2019.

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

UNIBANK S.A.

État Consolidé de l'Évolution de l'Avoir des Actionnaires ⁽¹⁾

Exercice terminé le 30 septembre 2020

(Exprimé en milliers de Gourdes haïtiennes)

	G	Autres réserves										Participation ne donnant pas le contrôle (note 23)	Total
		Capital-actions libéré	Actions de trésorerie	Capital- actions, net	Bénéfices non répartis	Réserve légale	Réserve générale	Réserve de réévaluation de terrains	Réserve-perte de valeur sur placements immobiliers et propriétés détenues pour revente	Effet de conversion	Total réserves		
Solde au 30 septembre 2019	G	6,470,050	(65,350)	6,404,700	3,505,463	876,935	-	24,911	76,823	1,109,565	2,088,234	278,638	12,277,035
Impact de classification de propriétés détenues pour revente à placements immobiliers		-	-	-	-	-	-	-	(8,996)	-	(8,996)	-	(8,996)
Solde au 30 septembre 2019, ajusté	G	6,470,050	(65,350)	6,404,700	3,505,463	876,935	-	24,911	67,827	1,109,565	2,079,238	278,638	12,268,039
Etat des résultats étendus de l'exercice :													
Revenu net de l'exercice		-	-	-	776,481	-	-	-	-	-	-	30,754	807,235
<i>Éléments des résultats étendus :</i>													
Effet de conversion de filiales étrangères		-	-	-	-	-	-	-	-	(596,699)	(596,699)	(18,906)	(615,605)
Total		-	-	-	776,481	-	-	-	-	(596,699)	(596,699)	11,848	191,630
Virements des bénéfices non répartis													
Virement à la réserve légale		-	-	-	(184,032)	184,032	-	-	-	-	184,032	-	-
Virement à la réserve pour perte de valeur sur placements immobiliers et propriétés détenues pour revente		-	-	-	(18,066)	-	-	-	18,066	-	18,066	-	-
Virement à la réserve générale pour pertes sur prêts (note-9c)		-	-	-	(29,830)	-	29,830	-	-	-	29,830	-	-
Virement à la réserve règlementaire placement locaux (note-7d)		-	-	-	(120,302)	-	120,302	-	-	-	120,302	-	-
Transactions avec les actionnaires:													
Dividendes en espèces		-	-	-	(1,189,159)	-	-	-	-	-	-	(32,158)	(1,221,317)
Rachats d'actions		-	(85,000)	(85,000)	(158,251)	-	-	-	-	-	-	-	(243,251)
Ventes d'actions, net		3,750	-	3,750	5,030	-	-	-	-	-	-	-	8,780
Solde au 30 septembre 2020	G	6,473,800	(150,350)	6,323,450	2,587,334	1,060,967	150,132	24,911	85,893	512,866	1,834,769	258,328	11,003,881

⁽¹⁾ Les informations présentées au 30 septembre 2020 tiennent compte des nouvelles normes adoptées le 1^{er} octobre 2019.

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

UNIBANK S.A.

États Consolidés des Flux de Trésorerie ⁽¹⁾

Exercices terminés les 30 septembre 2020 et 2019

(Exprimé en milliers de Gourdes haïtiennes)

	Notes	2020	2019
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION			
Revenu net de l'exercice	G	807,235	2,828,697
<i>Éléments de conciliation du revenu net de l'exercice aux liquidités résultant des activités d'exploitation:</i>			
Quotes-parts dans les sociétés affiliées non consolidées	8	(89,572)	(137,727)
Amortissement des immobilisations	10	529,613	445,977
Amortissement des autres immobilisations incorporelles	12 b	27,273	33,680
Amortissement des placements immobiliers		2,634	-
Amortissement de l'actif au titre de droits d'utilisation	11	383,373	-
Dotations aux pertes de crédit	22	598,970	427,232
Gain sur dispositions d'immobilisations, net des pertes liées au pillage		(13,115)	(15,864)
Radiations d'actifs – opérations cédées	25 ii	76,307	81,971
Perte (gain) sur dispositions de propriétés détenues pour revente	14	516	(4,500)
Effet de change de réévaluation de la provision pour pertes de crédit attendues en dollars US		(264,977)	156,357
<i>Changements dans les éléments d'actif et de passif liés aux activités d'exploitation:</i>			
(Diminution) augmentation nette des dépôts		(11,379,881)	17,835,518
Encaissements (décaissements) de prêts, net		6,461,515	(9,138,302)
Diminution (augmentation) des titres de placements		4,791,927	(934,400)
Diminution des dépôts à terme auprès de banques		447,400	165,311
Obligations locatives		710,438	-
Variations des autres éléments d'actif et de passif		(1,689,315)	4,182,673
Liquidités provenant des activités d'exploitation		1,400,341	15,926,623
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
Diminution de l'actif non courant détenu pour revente net du passif non courant détenu pour revente		-	952,544
Acquisitions d'immobilisations	10	(811,618)	(729,600)
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	12b	(23,289)	(27,946)
Produits sur dispositions d'immobilisations		25,933	48,243
Produits sur dispositions d'immobilisations incorporelles		1,199	-
Actifs au titre de droits d'utilisation	11	(1,617,274)	-
Placements immobiliers	13	(103,489)	-
Effet de conversion net - immobilisations	10	19,812	(20,672)
Effet de conversion net – autres immobilisations incorporelles	12b	(38)	(128)
Effet de conversion en monnaie locale		(596,699)	560,675
Écart de conversion attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle		(18,906)	2,948
Dividendes reçus des sociétés non consolidées		50,510	61,805
Diminution des titres de participation – sociétés affiliées		136,156	31,528
Liquidités (utilisées dans) provenant des activités d'investissement		(2,937,703)	879,397
ACTIVITES DE FINANCEMENT			
Paiement de dividendes en espèces - actionnaires UNIBANK S.A.		(1,081,787)	(1,032,021)
Paiement de dividendes en espèces à la participation ne donnant pas le contrôle	23	(32,158)	(39,349)
(Diminution) augmentation des fonds empruntés		(430,210)	527,742
(Diminution) augmentation des obligations subordonnées		(627,239)	390,854
Ventes d'actions		8,780	-
Rachats d'actions		(243,251)	(85,672)
Liquidités utilisées dans des activités de financement		(2,405,865)	(238,446)
(Diminution) augmentation nette des liquidités		(3,943,227)	16,567,574
Liquidités au début de l'exercice		75,395,441	35,890,987
Incidence de change sur les liquidités du début de l'exercice		(12,974,730)	9,962,150
Liquidités à la fin de l'exercice	5 G	58,477,484	62,420,711

(1) Les informations présentées au 30 septembre 2020 tiennent compte des nouvelles normes adoptées le 1^{er} octobre 2019.

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(1) ORGANISATION

(a) Informations générales

UNIBANK S.A. (www.unibankhaiti.com) est une société anonyme de banque commerciale, propriété de 414 investisseurs privés haïtiens, dont l'activité principale s'étend à des opérations de banque, de finance, de crédit, de courtage et de change, en Haïti et hors d'Haïti, dans les limites permises par la législation régissant les activités bancaires. Elle a été fondée le 20 novembre 1992, a reçu sa licence de banque le 18 janvier 1993, et a inauguré ses opérations au public le 19 juillet 1993.

En Haïti et à l'étranger, UNIBANK S.A., directement, et à travers ses filiales (**note 23**) (le Groupe), offre des services bancaires et financiers à ses clients individuels, commerciaux et institutionnels, à travers ses réseaux nationaux et internationaux:

- de succursales, d'agences, de kiosques de services, de bureaux et d'agents bancaires autorisés en Haïti;
- de distributeurs automatiques de billets (ATM);
- de terminaux électroniques de points de vente (POS); et
- de banques correspondantes et de sociétés internationales de transferts transfrontaliers opérant globalement.

UNIBANK S.A. couvre tout le territoire national et offre également des services bancaires sur Internet (UNIBANK Online). Les grands pôles d'activités de UNIBANK S.A. et de son groupe de filiales sont les suivants:

- Services de banque commerciale et d'affaires à tous les segments de la population urbaine et rurale, ainsi qu'à la Diaspora Haïtienne:
 - segment commercial: micro-entreprises; PME (Petites et Moyennes Entreprises); entreprises de taille moyenne («middle market») et grandes entreprises;
 - segment institutionnel: ONG (Organisations Non Gouvernementales); églises; caisses populaires; ambassades; fonds de pension; etc.;
 - segment «retail» : individus et familles.
- Assurances (assurance-dommages; assurance-vie; micro-assurances).
- Investissements/placements (secteurs immobiliers, commerciaux et industriels).

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(1) ORGANISATION (SUITE)

(a) Informations générales (suite)

La FONDATION UNIBANK, institution philanthropique à but non lucratif créée le 6 avril 2006 par les actionnaires de UNIBANK S.A., n'est pas consolidée dans les présents états financiers. Lors de sa création, la Fondation a reçu à titre de don une dotation permanente et non récupérable de G 100 millions (US\$ 2.5 millions) de UNIBANK S.A. Elle se finance par les revenus de placements de sa dotation, et par des dons reçus annuellement de UNIBANK S.A.

La FONDATION UNIBANK a pour objectif principal l'implémentation de la politique de responsabilité sociale de UNIBANK S.A., en participant à la promotion de l'Éducation, de la Recherche, des Arts et de la Culture, de la Santé, du Sport, de la Protection de l'Environnement et du Patrimoine National, de l'Esprit d'Entreprise et du Renforcement de l'État de Droit et du Civisme en Haïti. Les statuts de la Fondation ont été publiés dans le Journal Officiel d'Haïti (*Le Moniteur* no. 36 du 17 avril 2008).

(b) Informations légales

L'acte constitutif, la licence de banque et les statuts originaux de UNIBANK S.A. (la Banque) ont été publiés au Journal Officiel d'Haïti, *Le Moniteur*, no. 19 en date du 8 mars 1993. Par la suite, le capital social autorisé et les statuts ont été modifiés par les actionnaires (*Le Moniteur* no. 103 du 28 décembre 1994; no. 74 du 18 septembre 1995; no. 13 du 17 février 1997; no. 43 du 3 juin 2002; no. 6 du 24 janvier 2005; no. 63 du 18 juin 2009; no. 137 du 4 octobre 2011; no. 62 du 1^{er} avril 2016; et no. 183 du 23 novembre 2017).

Le domicile légal de la Banque est au no. 157 rue Faubert, Pétion-Ville, Haïti. La Banque est identifiée fiscalement au numéro 000-014-095-8.

(c) Supervision et régulation

Conformément aux lois du 17 août 1979 portant sur la création de la Banque de la République d'Haïti (BRH) (*Le Moniteur* no. 72 du 11 septembre 1979) et du 14 mai 2012 portant sur les banques et autres institutions financières (*Le Moniteur* no. 4-Spécial du 20 juillet 2012), UNIBANK S.A. est régulée et supervisée par la Banque Centrale (www.brh.ht).

En matière de lutte contre le blanchiment des avoirs et le financement du terrorisme (AML/CFT), UNIBANK S.A. répond à la BRH et à l'Unité Centrale de Renseignements Financiers (UCREF), conformément aux lois du 11 novembre 2013 sanctionnant le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (*Le Moniteur* no. 212 du 14 novembre 2013), du 28 septembre 2016 modifiant la loi du 11 novembre 2013 (*Le Moniteur* no. 15 - Spécial du 13 octobre 2016), et du 21 février 2001 relative au blanchiment des avoirs provenant du trafic illicite de la drogue et d'autres infractions graves (*Le Moniteur* no. 97 du 3 décembre 2001). UNIBANK S.A. est enregistrée aux Etats-Unis d'Amérique conformément aux prescrits du «USA Patriot Act» et du «Foreign Account Tax Compliance Act (FATCA)».

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(1) ORGANISATION (SUITE)

(c) Supervision et régulation (suite)

En ce qui concerne la lutte contre la corruption, UNIBANK S.A., outre les prescrits de sa gouvernance d'entreprise et de son Code de Déontologie, répond aux demandes d'information de l'Unité de Lutte Contre la Corruption (ULCC) créée par le décret du 8 septembre 2004 (*Le Moniteur* no. 61-Supplément du 13 septembre 2004), et est régie par:

- la loi du 12 mars 2014 portant sur la prévention et la répression de la corruption (*Le Moniteur* no. 87 du 9 juin 2014);
- la Convention InterAméricaine contre la corruption du 1^{er} janvier 2000, ratifiée par le décret du 19 décembre 2000 (*Le Moniteur* no. 57 du 10 juillet 2002); et
- la Convention des Nations Unies contre la corruption du 31 octobre 2003, ratifiée par le décret du 14 mai 2007 (*Le Moniteur* no. 2-Spécial du 13 juin 2007).

UniTransfer S.A. (Haïti) et ses filiales étrangères jusqu'à la clôture de leurs opérations en janvier 2020 (**note 25**) et remise de leurs licences de "Money Transmitter" étaient régulées par :

- Par la BRH en Haïti;
- par le US Treasury Department (FinCEN, OFAC et IRS) et le Consumer Financial Protection Bureau (Dodd-Frank Act) au niveau fédéral aux États-Unis d'Amérique;
- par les Banking Departments des 11 États où UniTransfer possède une Licence de Banque comme «Money Transmitter» (Florida, New York, Massachusetts, New Jersey, Connecticut, Georgia, Illinois, Louisiana, Maryland, Pennsylvania et Rhode Island);
- par le Ministère des Finances du Canada (FINTRAC) au niveau fédéral, et par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) de la Province de Québec.

En plus des inspections régulières des organismes de supervision mentionnés ci-dessus, UNIBANK S.A., UniTransfer S.A., UniTransfer USA, Inc., et UniTransfer Canada, Inc., retiennent les services d'auditeurs internationaux indépendants, qualifiés en la matière, pour réaliser des audits externes de leurs programmes de lutte contre le blanchiment des avoirs et le financement du terrorisme.

(d) Périmètre de consolidation

Les filiales de UNIBANK S.A. consolidées dans les présents états financiers sont présentées à la **note 23**. Les principes de consolidation sont commentés à la **note 2b**.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(2) BASE DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS

(a) Cadre de préparation des états financiers consolidés

Les états financiers consolidés de UNIBANK S.A. et de ses filiales (le Groupe) ont été préparés en conformité avec les Normes Internationales d'Information Financière (IFRS) publiés par l'International Accounting Standards Board (IASB).

Ces états financiers consolidés ont été approuvés par le Conseil d'Administration en date du 22 mars 2021.

Chiffres comparatifs

Les principales conventions comptables décrites ci-dessous ont été appliquées de manière uniforme à toutes les périodes présentées dans les états financiers consolidés, ci-joints à l'exception de l'impact du reclassement en placements immobiliers des propriétés détenues pour revente en 2019 (**notes 13 et 14**).

Normes, interprétations et amendements mis en application au cours de l'exercice

IFRS 16 - Contrats de location (effectif pour les exercices commençant le ou après le 1^{er} janvier 2019). Le Groupe a adopté **IFRS 16** au début de l'exercice terminé le 30 septembre 2020, soit le 1^{er} octobre 2019. Cette norme remplace les prescrits de la norme IAS 17 et introduit des changements importants dans la comptabilisation des contrats de location, par les preneurs en particulier. En fonction des exigences de IAS 17, les preneurs reflétaient en engagements hors bilan leurs obligations dans le cadre de contrats de location simple et ne reflétaient au bilan que les contrats en location-financement. IFRS 16 requiert des preneurs qu'ils reconnaissent une "obligation locative" reflétant les paiements de loyers futurs en contrepartie de leurs "droits d'utilisation d'actifs" pour la grande majorité des contrats de location. La norme prévoit une exemption optionnelle pour certains contrats à court terme et des contrats de location de faible valeur. Pour les bailleurs, les exigences demeurent quasiment les mêmes prévues par IAS 17. Tel que défini par IFRS 16, un contrat est, ou contient un contrat de location, si le contrat transfère le droit de contrôler l'utilisation d'un actif identifiable pour une période en échange d'une considération.

L'impact d'adoption de IFRS 16 est discuté à la **note 11**. À l'exception de IFRS 16, aucune autre norme, interprétation ou amendement n'a eu un impact important sur les états financiers consolidés du Groupe.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(2) BASE DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS

(a) Cadre de préparation des états financiers consolidés (suite)

Normes, interprétations et amendements mis en application au cours de l'exercice (suite)

Le Groupe a choisi d'appliquer la méthode rétrospective modifiée selon laquelle les bénéfices non répartis au 1^{er} octobre 2019 ne sont pas ajustés considérant qu'un actif au titre de droit d'utilisation est évalué à la valeur actualisée de l'obligation locative au 1^{er} octobre 2019, ajusté des loyers payés d'avance à cette date.

Les options de simplification suivantes permises par la norme ont été adoptées.

- Les contrats avec une durée résiduelle inférieure à 12 mois ne donnent pas lieu à la comptabilisation d'un actif et d'une dette. La dépense de loyer y relative est comptabilisée directement à l'état consolidé du résultat net.
- Les contrats individuellement ou égaux inférieurs à US\$ 5,000, ou l'équivalent en gourdes de G 495,000, n'ont pas été pris en considération dans l'évaluation du droit d'utilisation et de l'obligation.
- Le taux marginal d'emprunt en dollars US de 4% a été utilisé pour actualiser les obligations locatives en dollars, et le taux marginal d'emprunt de 18% a été utilisé pour les obligations locatives en gourdes.

Normes, interprétations et amendements non encore mis en application au 30 septembre 2020

À la date d'autorisation de ces états financiers consolidés, certaines normes, interprétations de normes et certains amendements ont été émis qui ne sont pas encore d'application et n'ont pas été adoptés par anticipation par le Groupe. Le Groupe évalue la pertinence des normes, interprétations et amendements et a déterminé que la norme qui suit pourrait être pertinente pour ses opérations. À moins qu'il ne soit divulgué autrement, l'impact de cette norme est en cours d'évaluation par la Direction.

IFRS 17 – Contrats d'assurance (en remplacement de IFRS 4) entre en vigueur pour les exercices à compter du 1^{er} janvier 2023. Cette norme est sujette à des modifications d'ici sa date d'entrée en vigueur.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(2) BASE DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS (SUITE)

(b) Principe de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent l'actif et le passif ainsi que les résultats d'exploitation de UNIBANK S.A. et de ses filiales.

Les filiales sont des entités sous le contrôle du Groupe. Une entité est sous le contrôle du Groupe lorsqu'il a le pouvoir de gouverner ses politiques financières et opérationnelles. Les filiales sont consolidées à partir de la date à laquelle le contrôle sur leurs opérations a été effectivement transféré au Groupe. Les opérations et les soldes réciproques intersociétés sont éliminés. L'avoir net et les revenus nets de participation ne donnant pas le contrôle dans les filiales sont présentés séparément dans les états financiers consolidés.

(c) Base d'évaluation

Les états financiers consolidés ci-joints sont présentés sur la base du coût historique à l'exception des placements évalués à la juste valeur par le biais des résultats consolidés (**note 7**), des terrains (**note 10**) qui sont évalués à leur juste valeur, et des titres de participation (**note 8**) qui sont présentés à la valeur de consolidation.

Les méthodes utilisées pour mesurer la juste valeur sont décrites dans les **notes 3 (d), (e), (f) et (g)**.

(d) Opération destinée à être cédée

Une opération destinée à être cédée est une composante des activités du Groupe, dont les activités et flux de trésorerie sont clairement distincts du reste du Groupe et qui:

- Représente une ligne d'activité principale ou une zone géographique principale et distincte;
- Fait partie d'un plan unique et coordonné visant à céder une ligne d'activité principale ou une zone géographique principale et distincte; **ou**
- Est une filiale acquise exclusivement à des fins de revente.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(2) BASE DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS (SUITE)

(d) Opération destinée à être cédée (suite)

Un actif est classé comme actif non courant destiné à être cédé lorsque sa valeur comptable est recouverte principalement par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue, et que la vente est hautement probable.

À la date du 23 septembre 2019, l'immeuble qui constituait le principal actif du Pôle immobilier à l'étranger a été vendu. Les résultats de cette cession sont reflétés aux résultats consolidés sous le titre « Opérations cédées ».

Le 7 juin 2019, un accord liant UNITRANSFER U.S.A. Inc., RIA Télécommunication of Canada Inc. et Continental Exchange Solutions Inc. (collectivement "RIA") a été conclu visant le transfert du réseau d'agents des États-Unis et du Canada. Par ce transfert, le Groupe a cessé, au cours de janvier 2020, les activités de collecte et paiement directs de transferts sur le marché Nord-Américain et maintient celles sur le marché local (**note 25**).

Sur la base d'une résolution votée en Assemblée Générale du 27 mars 2018 et la résolution du Conseil d'Administration du 29 août 2019 fixant les termes de ce transfert, la participation du Groupe dans les sociétés Haïti Agro Processors Holding Ltd., IMSA, et Corail sera distribuée aux actionnaires à une date à convenir par le Conseil d'Administration. Cette transaction se fera sous forme de dividendes aux actionnaires au prorata de leur participation à la valeur aux livres à la date effective du dividende. Cette transaction n'a pas été effectuée en 2020 en raison des mesures réglementaires introduites par la BRH, par lettre circulaire #115-1 du 30 juin 2020, interdisant la distribution de dividendes pour les banques.

Le Groupe a également discontinué au cours de l'exercice 2020 des opérations de ventes de services de communications à travers UNICOM, une société antérieurement consolidée dans GFNAH.

(e) Monnaie de présentation

Les états financiers consolidés ci-joints sont présentés en gourdes haïtiennes, monnaie fonctionnelle du Groupe. Les informations financières ont été arrondies en milliers de gourdes.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(2) BASE DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS (SUITE)

(f) Estimations et hypothèses

La préparation des présents états financiers consolidés exige de la Direction qu'elle fasse des estimations et des hypothèses qui affectent l'application des principes comptables, l'évaluation des éléments d'actif et de passif déclarés et la présentation de l'actif et du passif éventuels à la date des états financiers consolidés, ainsi que les revenus et dépenses de l'exercice. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

Les estimations faites par la Direction sont fondées sur des données historiques et d'autres hypothèses jugées raisonnables. Les sources principales d'incertitude qui pèsent sur les estimations comprennent: la détermination de la juste valeur des instruments financiers ; les provisions cumulatives pour pertes de crédit attendues ; les impôts sur les résultats consolidés ; la valeur recouvrable et la valeur comptable des unités génératrices de trésorerie relativement au test de dépréciation de l'achalandage et des autres immobilisations incorporelles ; les provisions et les passifs éventuels, par exemple dans le cas d'une action en justice ou de plans de restructuration.

Les estimations et hypothèses sont revues périodiquement. L'effet de révisions d'estimations comptables est imputé à l'exercice au cours duquel ces révisions ont lieu ainsi qu'aux exercices futurs affectés.

Par conséquent, les résultats réels pourraient être différents des estimations, ce qui pourrait avoir une incidence sur les états financiers consolidés futurs de la Banque. Voir les méthodes comptables pertinentes à la **note 3** pour de plus amples renseignements sur l'utilisation d'estimations et d'hypothèses.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(2) BASE DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS (SUITE)

(g) Jugement important

Lors de la préparation de ces états financiers consolidés en accord avec les Normes Internationales d'Information Financière, la Direction doit exercer un jugement important ayant un effet sur l'évaluation de montants reconnus aux états financiers consolidés, inclus dans les notes suivantes:

Notes 3 (a) et 9	Prêts – provision pour pertes de crédit attendues
Note 3 (o)	Réserve générale pour pertes sur prêts – valorisation (2018)
Note 7	Placements – juste valeur
Note 8	Titres de participation – juste valeur
Note 10	Immobilisations – amortissement et valorisation
Note 11	Actifs au titre de droits d'utilisation - obligations locatives
Note 12	Achalandage – valorisation
Note 13	Placements immobiliers – amortissement et valorisation
Note 14	Propriétés détenues pour revente
Note 15	Actifs financiers – provision pour pertes de crédit attendues
Note 18	Autres éléments de passif – frais courus et provisions.

De l'avis de la Direction, les états financiers consolidés ont été préparés adéquatement en faisant preuve de jugement dans les limites raisonnables de l'importance relative et dans le cadre des conventions comptables résumées ci-après.

(h) Covid-19

Le 11 mars 2020, l'Organisation Mondiale de la Santé a déclaré que la Covid-19 avait atteint le stade de pandémie mondiale. En raison de l'incertitude accrue résultant de la nature sans précédent de la pandémie, le degré de complexité associé à l'élaboration des estimations fiables et à l'exercice du jugement a augmenté encore davantage. La comptabilisation des pertes de crédit attendues est particulièrement difficile compte tenu des circonstances actuelles et nécessite des jugements importants. Le modèle lié aux pertes de crédit attendues est de nature prospective et repose sur une approche de pondération probabiliste.

L'évaluation des pertes de crédit attendues à chaque période de présentation de l'information financière reflète des informations raisonnables et justifiables sur des événements passés, des circonstances actuelles ainsi que des prévisions des événements et de la conjoncture économique. En cette période de forte incertitude économique, il est très difficile de prévoir les événements et les données d'ordre macroéconomique qui sont à la base des calculs de pertes de crédit attendues. Le Groupe exerce un jugement expert en matière de crédit pour ajuster les pertes de crédit attendues lorsqu'il devient évident que des facteurs de risque et des informations connues ou attendues n'ont pas été pris en compte dans le processus initial d'évaluation des pertes de crédit.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

(a) Instruments financiers

Classement et évaluation des actifs (IFRS 9)

Au moment de la comptabilisation initiale, tous les actifs financiers sont comptabilisés à la juste valeur au bilan consolidé. Après la comptabilisation initiale, les actifs financiers du Groupe sont évalués: au coût amorti ou à la juste valeur par les résultats étendus ou à la juste valeur par le résultat net.

Le Groupe détermine le classement des titres d'emprunts en fonction des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers, ainsi que du modèle économique qu'il suit pour gérer ces actifs financiers, tel qu'il est décrit ci-dessous. Les instruments de capitaux propres sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, sauf si, au moment de la comptabilisation initiale, le Groupe aurait choisi de désigner de façon irrévocable un instrument de capitaux propres, détenu à des fins autres que de transaction, comme étant évalué à la juste valeur par les résultats étendus.

Aux 30 septembre, le Groupe n'avait désigné aucun instrument comme étant à la juste valeur par le biais des résultats étendus.

Caractéristiques des flux de trésorerie contractuels

Pour classer les titres d'emprunts, le Groupe doit déterminer si les flux de trésorerie contractuels associés aux titres d'emprunts correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû. Le principal correspond généralement à la juste valeur du titre d'emprunt au moment de la comptabilisation initiale. Les intérêts sont constitués d'une contrepartie pour la valeur temps et de l'argent, pour le risque de crédit associé au principal restant dû pendant une durée donnée et pour d'autres risques et frais qui se rattachent à un instrument financier de base, de même que d'une marge. Si le Groupe détermine que les flux de trésorerie contractuels associés à un titre d'emprunt ne correspondent pas uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts, le titre d'emprunt est classé comme étant évalué à la juste valeur par le biais du résultat net.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(a) Instruments financiers (suite)

Appréciation du modèle économique

Le Groupe établit ses modèles économiques en fonction de l'objectif selon lequel chaque portefeuille d'actifs financiers est géré. La détermination du modèle économique requiert l'exercice du jugement et la prise en considération de tous les éléments probants pertinents disponibles à la date de la détermination. Pour établir ses modèles économiques, le Groupe tient compte de ce qui suit :

- L'intention de la Direction et ses objectifs stratégiques ainsi que l'application dans la pratique des politiques énoncées;
- Les principaux risques qui influent sur la performance du modèle économique et la façon dont ces risques sont gérés;
- La façon dont le rendement du portefeuille est évalué et dont on en fait rapport à la Direction;
- La fréquence et l'importance des ventes d'actifs financiers effectuées au cours des périodes précédentes, les raisons de ces ventes et les activités de ventes futures attendues.

Un portefeuille d'actifs financiers s'inscrit dans un modèle économique du type "détention aux fins de la perception" lorsque le principal objectif du Groupe consiste à détenir ces actifs financiers afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels, et non de les vendre. Lorsque l'objectif du Groupe est atteint à la fois par la perception des flux de trésorerie contractuels et par la vente des actifs financiers, le portefeuille d'actifs financiers s'inscrit dans un modèle économique du type "détention aux fins de la perception et de la vente". Selon ce type de modèle économique, la perception des flux de trésorerie contractuels et la vente d'actifs financiers sont toutes deux des composantes essentielles à l'atteinte de l'objectif du Groupe à l'égard de ce portefeuille d'actifs financiers.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(a) Instruments financiers (suite)

Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net consolidé

Les actifs financiers sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net consolidé s'ils ne s'inscrivent ni dans un modèle économique du type "détention aux fins de la perception" ni dans un modèle économique du type "détention aux fins de la perception et de la vente".

Les titres de placements à la juste valeur par le biais des résultats nets consolidés comprennent :

- i)** les titres d'emprunts dont le modèle économique n'est ni du type "détention aux fins de la perception" ni du type "détention aux fins de la perception et de la vente",
- ii)** les titres d'emprunts dont les flux de trésorerie contractuels ne correspondent pas uniquement à des versements de principal et d'intérêts sur le principal restant dû,
- iii)** les titres d'emprunts désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net consolidé,
- (iv)** les titres de capitaux propres détenus à des fins de transactions, et
- (v)** des titres de capitaux propres autres que ceux désignés comme étant à la juste valeur par le biais des résultats étendus.

Les titres de placements du Groupe comprennent essentiellement des titres de capitaux propres détenus à des fins de transactions et des titres d'emprunts autres que ceux détenus aux fins de la perception et/ou de vente.

Les instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net consolidé sont initialement comptabilisés à la juste valeur au bilan consolidé à la date de règlement. Les coûts de transactions et les autres frais associés aux instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net consolidé sont enregistrés en charges lorsqu'ils sont engagés. Par la suite, ces valeurs mobilières sont évaluées à la juste valeur et les profits et pertes réalisés et latents sont comptabilisés à l'état consolidé du résultat net, dans les revenus tirés des instruments financiers. L'amortissement des primes et escomptes, calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif, ainsi que le revenu d'intérêts et les revenus de dividendes sont comptabilisés dans le revenu d'intérêts à l'état consolidé du résultat net.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(a) Instruments financiers (suite)

Instruments financiers au coût amorti

Les instruments financiers au coût amorti comprennent les titres d'emprunts dont les modalités contractuelles donnent lieu à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû, et qui s'inscrivent dans un modèle économique du type « détention aux fins de la perception et de la vente ». Les instruments financiers au coût amorti sont initialement comptabilisés à la juste valeur au bilan consolidé à la date de règlement, y compris les coûts de transaction marginaux directs. Par la suite, ils sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêts effectif, déduction faite des ajustements de valeur pour pertes de crédit attendues. Les revenus d'intérêts sont comptabilisés à l'état consolidé du résultat net au moyen de la méthode du taux d'intérêts effectif, y compris l'amortissement des coûts de transactions et des primes ou escomptes sur la durée de vie prévue de l'instrument financier.

Les prêts, les bons et obligations du Trésor, les dépôts à terme et autres éléments d'actif sont les instruments financiers au coût amorti détenus par le Groupe.

Classement et évaluation des passifs financiers (IFRS 9)

Au moment de la comptabilisation initiale, tous les passifs financiers sont comptabilisés au bilan consolidé à la date de règlement à la juste valeur y compris les coûts de transactions, le cas échéant. Après la comptabilisation initiale, les passifs financiers doivent être évalués au coût amorti ou à la juste valeur par le biais du résultat net consolidé. Les passifs financiers du Groupe sont évalués au coût amorti.

Les passifs financiers au coût amorti comprennent les dépôts, les fonds empruntés, les acceptations, les obligations subordonnées et les autres passifs.

Les frais d'intérêts sur les passifs financiers au coût amorti sont comptabilisés à l'état consolidé du résultat net au moyen de la méthode du taux d'intérêts effectif.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(a) Instruments financiers (suite)

Reclassement des actifs financiers et des passifs financiers (IFRS 9)

Les actifs financiers et les passifs financiers ne sont pas reclassés après leur comptabilisation initiale, à l'exception des actifs financiers pour lesquels le Groupe change de modèle économique pour les gérer. Le reclassement est appliqué de manière prospective à compter de la date de reclassement. Ces reclassements d'actifs financiers devraient, en principe, être rares.

Dépréciation des actifs financiers (IFRS 9)

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, le Groupe applique une méthode de dépréciation en **trois phases** pour évaluer les pertes de crédit attendues sur tous les actifs financiers évalués au coût amorti, soit : les prêts, les engagements de prêts, les bons et obligations du Trésor, les dépôts à terme et les garanties financières qui ne sont pas évalués à la juste valeur. Le modèle de pertes de crédit attendues intègre des données prospectives. L'évaluation des pertes de crédit attendues effectuée à chaque période de présentation de l'information financière tient compte des informations raisonnables et justifiables sur des événements passés, des circonstances actuelles et des prévisions d'événements et de la conjoncture économique à venir. L'estimation et l'utilisation des informations prospectives requièrent l'exercice d'une part importante de jugement.

En ce qui a trait aux comptes débiteurs reflétés aux autres actifs et qui sont en général à court terme, le Groupe applique une méthode simplifiée de dépréciation qui ne suit pas l'évolution du risque de crédit, mais comptabilise plutôt une provision cumulative spécifique sur la base des pertes de crédit attendues pour la durée de vie à chaque date de clôture à compter de la date de la comptabilisation initiale. Les provisions calculées en phases s'appliquant aux portefeuilles de prêts ne sont pas réévaluées pour tenir compte d'événements subséquents au cours de la période d'évaluation qui prend fin à la date d'approbation des états financiers consolidés, tel que reflété à la **note 2 (a)**.

Les provisions spécifiques s'appliquant aux instruments financiers, autres que les prêts et les instruments financiers à la juste valeur, sont réévaluées en considérant les événements subséquents survenant durant la période d'évaluation.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(a) Instruments financiers (suite)

Détermination des phases

La méthode de dépréciation en **trois phases** quant aux pertes de crédit attendues est fondée sur l'évolution de la qualité du crédit des actifs financiers depuis la comptabilisation initiale.

Phase 1. Si, à la date de clôture, le risque de crédit lié à des instruments financiers non dépréciés n'a pas augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale, ces instruments financiers sont classés en phase 1 et une provision pour pertes de crédit attendues, évaluée à chaque date de clôture à un montant correspondant aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir, est comptabilisée.

Phase 2. Si le risque de crédit a augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale, ces instruments financiers non dépréciés passeront à la **phase 2** et seront considérés comme des actifs dépréciés. Dans cette éventualité, une provision pour pertes de crédit attendues, évaluée à chaque date de clôture à un montant correspondant aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie, est comptabilisée.

Au cours des périodes ultérieures, si le risque de crédit de l'instrument financier diminue de sorte qu'il n'y a plus d'augmentation importante du risque de crédit en comparaison à la comptabilisation initiale, le modèle de pertes de crédit attendues exige que la provision cumulative pour pertes de crédit attendues soit ramenée au stade 1, qui équivaut au montant des pertes de crédit attendues sur les 12 prochains mois.

Phase 3. Lorsqu'un ou plusieurs événements ayant une incidence négative sur les flux de trésorerie futurs estimés de l'actif sont survenus après la comptabilisation initiale, l'actif financier déprécié passe à la phase 3 et sera considéré comme actif à défaut. Une provision correspondant aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie continue d'être comptabilisée, ou l'actif financier est radié.

Le revenu d'intérêts est calculé sur la valeur comptable brute des actifs financiers classés aux phases 1 et 2, et sur la valeur comptable nette des actifs financiers classés à la phase 3.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(a) Instruments financiers (suite)

Évaluation d'une augmentation importante du risque de crédit

Afin de déterminer s'il y a eu une augmentation importante du risque de crédit, la Banque utilise un système interne de notation de crédit et des notations de risque indiqués par la Banque Centrale. Pour évaluer s'il y a eu une augmentation importante du risque de crédit que comporte un instrument financier, la probabilité de défaut (PD) pour les 12 mois à venir de la date de clôture est comparée à la PD pour les 12 mois à venir évaluée à la date de comptabilisation initiale. Le Groupe inclut des seuils relatifs et absolus dans la définition d'augmentation importante du risque de crédit et un filet de sécurité lorsque les paiements contractuels sont en souffrance depuis plus de 30 jours. Tous les instruments financiers dont les paiements sont en souffrance depuis plus de 30 jours passent à la **phase 2**, même si d'autres mesures n'indiquent pas une augmentation importante du risque de crédit. L'évaluation d'une augmentation importante du risque de crédit requiert l'exercice d'une part importante de jugement.

Évaluation des pertes de crédit attendues

Les pertes de crédit attendues correspondent à la pondération probabiliste de la valeur actualisée des insuffisances de flux de trésorerie attendus sur la durée de vie restante de l'instrument financier. L'insuffisance de flux de trésorerie s'entend de la différence entre les flux de trésorerie contractuels dus au Groupe et les flux de trésorerie que le Groupe s'attend à recevoir.

L'évaluation des pertes de crédit attendues pour les instruments financiers repose principalement sur le produit de :

- la Probabilité de Défaut (PD)
- la Perte en Cas de Défaut (PCD)
- l'Exposition en Cas de Défaut (ECD).

Le calcul des pertes de crédit attendues selon IFRS 9 s'appuie, le cas échéant, sur les paramètres du modèle de risque de crédit utilisé par la Banque pour le calcul des provisions cumulatives collectives selon IAS 39, notamment la PD, la PCD et l'ECD.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(a) Instruments financiers (suite)

Évaluation des pertes de crédit attendues (suite)

Ces paramètres de risques sont ajustés en fonction de facteurs macroéconomiques prospectifs tels que les taux d'intérêts, les taux de chômage, les prévisions de produit intérieur brut (PIB) et les indices d'inflation.

Le Groupe fait preuve de jugement d'experts en matière de crédit et ajuste les résultats modélisés des pertes de crédit attendues lorsqu'il devient évident que la notation et la modélisation du risque de crédit ne tiennent pas compte de facteurs de risque et d'autres informations connues ou prévues.

Les pertes de crédit attendues au titre de tous les instruments financiers sont prises en compte pour calculer la dotation aux pertes de crédit à l'état consolidé du résultat net et la provision cumulative est présentée en contrevaieur des actifs financiers au coût amorti. Les provisions cumulatives pour pertes de crédit attendues liées aux risques de crédit hors bilan sont incluses dans les autres éléments de passif au bilan consolidé.

Actifs financiers dépréciés dès leur acquisition ou leur création

À la comptabilisation initiale d'un actif financier, le Groupe détermine si l'actif s'est déprécié. Pour les actifs financiers dépréciés dès leur acquisition ou leur création, au cours des périodes ultérieures de présentation de l'information financière, le Groupe ne comptabilise que le cumul, depuis la comptabilisation initiale, des variations des pertes de crédit attendues sur la durée de vie à titre de provision cumulative pour pertes de crédit attendues. Le Groupe comptabilise les variations des pertes de crédit attendues sur la durée de vie dans les provisions pour pertes de crédit attendues à l'état consolidé du résultat net, même si le montant des pertes de crédit attendues pour la durée de vie est inférieur à celui inclus dans les flux de trésorerie estimés lors de la comptabilisation initiale. Le Groupe ne comptait aucun actif déprécié dès leur acquisition aux 30 septembre.

Défaut

La définition de défaut utilisée par le Groupe pour évaluer les pertes de crédit attendues et pour transférer les instruments financiers d'une phase à l'autre est conforme à celle utilisée aux fins de la gestion du risque de crédit interne. Le Groupe considère qu'un actif financier s'est déprécié lorsqu'un ou plusieurs événements ayant une incidence négative sur les flux de trésorerie futurs estimés de l'actif financier sont survenus ou que les paiements contractuels sont en souffrance depuis plus de 90 jours.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(a) Instruments financiers (suite)

Radiations

Le Groupe radie, en tout ou en partie, un actif financier à défaut et la provision cumulative pour pertes sur créances s'y rapportant lorsqu'elle considère que la probabilité de recouvrement est inexistante, qu'elle a épuisé les garanties et autres recours dont elle dispose ou que l'emprunteur fait l'objet d'une procédure de faillite ou de liquidation et qu'il est improbable que les soldes dus seront recouverts. En ce qui concerne les cartes de crédit et le micro-crédit, les soldes et la provision connexe cumulative pour pertes sur créances attendues sont en général radiés lorsque les créances sont en souffrance depuis plus de 180 jours. La Banque radie lorsque les créances sont en souffrance depuis plus de 360 jours.

Prêts restructurés

Les conditions initiales d'un actif financier peuvent être renégociées ou modifiées, de sorte que les dispositions contractuelles de l'actif financier font l'objet de changements qui ont une incidence sur les flux de trésorerie contractuels. Le traitement de ces modifications dépend de la nature et de l'ampleur des changements. Une modification apportée pour des raisons liées au crédit, essentiellement pour la restructuration de la dette d'un débiteur en difficulté, est généralement traitée comme une modification de l'actif financier initial et ne donne pas lieu à une décomptabilisation. Les conditions avantageuses peuvent comprendre un report des remboursements, une prolongation de la période d'amortissement, une réduction de taux d'intérêts, une renonciation de principal, une consolidation de dettes, un allègement et d'autres mesures, et visent à atténuer la perte économique et à éviter la saisie ou la reprise de la sûreté.

Une modification apportée pour des raisons non liées au crédit est généralement considérée comme constituant une expiration des droits sur les flux de trésorerie initiaux; par conséquent, la renégociation donne lieu à une décomptabilisation de l'actif financier initial et à la comptabilisation d'un nouvel actif financier selon les nouvelles dispositions contractuelles.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(a) Instruments financiers (suite)

Prêts restructurés (suite)

Si la Banque établit qu'une modification n'entraîne pas une décomptabilisation, l'actif financier continue de faire l'objet des mêmes évaluations d'une augmentation importante du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale et de la dépréciation, comme il est décrit précédemment. Les flux de trésorerie attendus de la modification des dispositions contractuelles sont pris en compte dans le calcul de la perte de crédit attendue pour l'actif modifié. Pour les prêts qui ont été modifiés alors qu'ils étaient évalués en fonction des pertes de crédit attendues pour la durée de vie, ils peuvent être de nouveau évalués en fonction des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir si la situation financière de l'emprunteur s'améliore et que l'amélioration peut objectivement être reliée à un événement survenu après la comptabilisation de la dépréciation initiale.

Si la modification des conditions donne lieu à la décomptabilisation de l'actif financier initial et à la comptabilisation du nouvel actif financier, le nouvel actif financier est généralement classé à la **phase 1**, sauf s'il est déterminé que le nouvel actif financier est déprécié au moment de la renégociation. Aux fins de l'évaluation d'une augmentation importante du risque de crédit, la date de la comptabilisation initiale du nouvel actif financier correspond à la date de la modification.

Décomptabilisation des actifs financiers

Un actif financier est décomptabilisé lorsque les droits contractuels aux flux de trésorerie provenant de l'actif expirent ou que ces droits contractuels et pratiquement tous les risques et avantages rattachés au droit de propriété de l'actif sont transférés à un tiers. Lorsqu'un actif financier est décomptabilisé, un profit ou une perte est comptabilisé à l'état consolidé du résultat net à un montant correspondant à la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur de la contrepartie reçue.

(b) Conversion des comptes exprimés en devises

Les éléments d'actif et de passif monétaires exprimés en devises sont convertis en gourdes haïtiennes au taux de change prévalant à la date du bilan consolidé. Les gains et les pertes de change résultant de ces conversions sont inscrits à l'état consolidé du résultat net.

Les transactions effectuées en monnaies étrangères sont converties au taux de change du marché à la date de la transaction. Les gains et pertes sur les opérations de change sont inscrits à l'état consolidé du résultat net.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(b) Conversion des comptes exprimés en devises (suite)

Les états financiers des filiales étrangères, Unitransfer International, GFN American Holdings LLC. (antérieurement GFN Real Estate Ltd.), GFN Real Estate LLC, International Sunrise Partners LLC, GFN Restaurant II LLC, GFN Assets International LTD., et SNI Minoterie L.P., exprimés en dollars US, sont présentés dans la monnaie de présentation des états financiers consolidés. Tous les éléments d'actif et de passif sont convertis en monnaie locale au taux de clôture, et les revenus et dépenses sont convertis au taux moyen de l'exercice approchant les taux effectifs aux dates des transactions. Les écarts de change résultant de la conversion de ces états financiers consolidés sont inscrits au compte "Effet de Conversion" à l'avoir des actionnaires et à l'état consolidé des résultats étendus.

(c) Liquidités

Les liquidités comprennent les valeurs d'encaisse et d'autres instruments liquides qui peuvent être facilement convertis en liquidités sans avis préalable et qui ont une maturité de trois mois ou moins à compter de leur date d'acquisition. Elles sont reflétées au coût amorti.

(d) Titres de placements

Les placements sont constitués de placements étrangers et de placements locaux.

Les placements à l'étranger sont composés principalement de bons du Trésor des États-Unis, de gouvernements de pays émergents et de pays de l'OCDE; d'obligations d'Agences Fédérales des États-Unis, de sociétés américaines, de pays émergents, de pays de l'OCDE et d'Institutions Supra Nationales (SNAT).

Les placements locaux sont composés de titres et d'obligations de sociétés privées locales, de bons et d'obligations du Trésor.

Les placements sont classés comme suit:

Placements au coût amorti

Les placements au coût amorti sont des instruments non dérivés à paiement fixe et déterminé, et à maturité fixe que la Banque détient dans l'objectif de percevoir des flux de trésorerie contractuels. Ils sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêts effectif, net d'une provision pour pertes de crédit attendues, s'il y a lieu. Les placements au coût amorti sont constitués de dépôts à terme présentés dans la rubrique "Dépôts à terme auprès de banques" et de bons et obligations du Trésor présentés dans la rubrique "Titres de placements, net" au bilan consolidé.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(d) Titres de placements (suite)

Placements à la juste valeur par le biais des résultats consolidés

Ces placements sont les placements autres que les placements au coût amorti. Ils sont reflétés à leur juste valeur déterminée selon les cours publiés sur les marchés boursiers ou suivant la juste valeur disponible. Les fluctuations de juste valeur sur ces placements sont comptabilisées aux résultats.

La Banque applique les exigences de IFRS 13 qui ont trait à la hiérarchie de la juste valeur des instruments financiers en référence aux données suivantes:

- Les données d'entrée de **Niveau 1** s'appliquant aux titres de placements disponibles à la vente et comprennent les cours auxquels une entité peut avoir accès à la date d'évaluation sur des marchés actifs ou des actifs identiques.
- Les données d'entrée de **Niveau 2** s'appliquant aux placements locaux sont des données concernant l'actif ou le passif, autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de Niveau 1 qui sont observables directement ou indirectement. Ils comprennent les cours sur des marchés actifs ou non pour des actifs identiques ou similaires.
- Les données d'entrée de **Niveau 3** s'appliquant aux autres titres de placements sont des données non observables concernant l'actif à la date d'évaluation.

(e) Titres de participation

Les titres de participation représentent des placements à long terme dans différentes entreprises. **Les entreprises associées** sont celles dans lesquelles le Groupe a une influence significative, mais ne contrôle pas leurs politiques financières et opérationnelles. Une influence significative existe si le Groupe contrôle entre 20% et 50% des droits de vote d'une autre entité.

Les titres de participation dans les entreprises associées sont initialement comptabilisés au coût d'acquisition et subséquemment évalués à la valeur de consolidation. Cette méthode consiste à ajouter au coût d'acquisition la quote-part des résultats enregistrés par les entreprises associées et à déduire la quote-part des dividendes versés ou déclarés.

Les gains et pertes réalisés lors de l'aliénation de titres ainsi que les dévaluations destinées à montrer un fléchissement permanent de la valeur d'origine sont reflétés à l'état consolidé du résultat net de l'exercice au cours duquel ils se produisent.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(f) Immobilisations

Les immobilisations sont enregistrées au coût à l'exception des terrains qui ont été réévalués à leur juste valeur en accord avec le traitement permis par la Norme Internationale d'Information Financière no. 16. À l'exception des terrains, des améliorations locatives et des investissements en cours, les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissements linéaire sur la durée estimative de leurs vies utiles. Les améliorations locatives sont amorties sur la durée des contrats de bail, selon la méthode d'amortissement linéaire. Les investissements en cours seront amortis sur leur durée de vie estimative à partir du moment où ils seront prêts à être mis en utilisation.

La juste valeur des terrains a été déterminée à partir d'évaluations effectuées par des évaluateurs en immobilier indépendants. La Direction estime n'être pas en mesure d'obtenir l'information de juste valeur sur une base continue en l'absence d'un marché actif fiable. Par conséquent, la Direction a décidé de considérer la dernière valeur estimée comme le coût présumé de ces terrains. Les valeurs nettes aux livres ont été ajustées aux moyennes des justes valeurs. L'effet de réévaluation a été comptabilisé, net des impôts reportés y relatifs, à un poste de réserve de réévaluation-terrains à l'avoir des actionnaires **(3p)**.

Les taux d'amortissement en vigueur pour les principales catégories d'immobilisations sont comme suit:

Immeubles	2.5% - 5.0%
Mobilier et équipements	20%
Équipements informatiques	20%
Améliorations locatives	10% - 20%
Véhicules	25%

La méthode d'amortissement, la durée de vie et la valeur résiduelle de différentes catégories d'immobilisations sont revues périodiquement.

Les dépenses importantes d'amélioration et de reconditionnement sont capitalisées, alors que les frais d'entretien et de réparation sont imputés aux dépenses.

Les gains ou pertes réalisés lors de la disposition d'immobilisations sont reflétés à l'état consolidé du résultat net. Lorsque des terrains et immeubles réévalués sont vendus, la plus-value y relative, reflétée à la réserve de réévaluation, est virée aux bénéficiaires non répartis.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(g) Propriétés détenues pour revente

Les propriétés détenues pour revente sont des terrains et immeubles reçus en garantie de créances reprises par voie légale ou en dation de créances en compensation de montants dus incluant : les soldes des prêts et des intérêts à recevoir lors de l'insolvabilité constatée des débiteurs, en y ajoutant les frais déboursés par la Banque à des fins de reprises. Ces biens sont enregistrés au moindre du coût ou de la juste valeur estimative.

La Banque a établi un programme de ventes selon lequel ces propriétés seront activement commercialisées dans leur état actuel dans un délai ne dépassant pas en général un an à moins de circonstances indépendantes du contrôle de la Banque. Les biens ne répondant pas à ces critères sont reclassés aux « Placements Immobiliers ».

La valeur aux livres de ces biens est analysée à la date de chaque bilan afin de déterminer s'il y a une indication de perte de valeur. Si une telle indication existe, la valeur aux livres est ramenée à la valeur nette de réalisation correspondant au prix de vente estimé dans le cours normal des activités.

La juste valeur a été estimée à partir des expertises effectuées par des évaluateurs en immobilier indépendants, ou à partir d'accords de vente.

Conformément à la réglementation bancaire, une réserve de 20% est requise sur les propriétés détenues pour revente. Cette réserve est constituée en déduction des bénéfices non répartis dans un sous-compte de l'avoir des actionnaires intitulé "Réserve-perte de valeur sur propriétés détenues pour revente" et n'est pas sujette à distribution.

(h) Placements immobiliers

Au cours de l'exercice 2020, la Banque a reclassé à titre de "Placements Immobiliers" la valeur de deux propriétés adjudgées, antérieurement classées à « Propriétés détenues pour revente ». À la date du classement (1^{er} octobre 2019), ces propriétés ont été évaluées à leur coût, ajusté de la dépréciation qui aurait été reconnue si l'actif n'avait pas été classé à titre de « Propriétés détenues pour revente » (IFRS 5, paragraphe 27). En accord avec un traitement alternatif permis par IAS 40, ces propriétés sont reflétées au coût amorti. Elles sont amorties sur une base linéaire au taux d'amortissement de 5% des immeubles détenus par la Banque. La charge cumulative d'amortissement a été enregistrée aux bénéfices non répartis pour ce qui est de l'amortissement cumulé à la date du classement et aux résultats de l'exercice pour ce qui est de la charge afférente à l'exercice 2020.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(h) Placements immobiliers (suite)

En accord avec les dispositions de la loi du 14 mai 2012 sur les banques, ces propriétés sont assujetties à une réserve de 20% constituée à partir des bénéfices non répartis. La différence entre l'amortissement annuel calculé au taux de 5% et la réserve réglementaire annuelle au taux de 20% est reflétée dans un sous-compte de l'avoir des actionnaires intitulé "Réserve – perte de valeur sur placements immobiliers et propriétés détenues pour revente".

(i) Achalandage et autres immobilisations incorporelles

L'achalandage représente l'écart du prix d'acquisition sur la juste valeur de l'actif net acquis. L'achalandage n'est pas amorti et est évalué à chaque fin d'exercice afin d'identifier toute perte de valeur. L'achalandage doit subir un test annuel de dépréciation ou plus fréquemment si des événements ou des changements de circonstances indiquent que sa valeur comptable aurait subi une dépréciation. L'achalandage est présenté au coût moins toutes pertes de valeur encourues. Il n'y a pas de baisse de valeur permanente de la valeur comptable de l'achalandage à la date de ces états financiers consolidés.

L'achalandage est évalué pour chaque acquisition et est reflété aux autres éléments d'actif si le prix d'acquisition est supérieur à la juste valeur de l'actif net acquis. Si le prix d'acquisition est inférieur à la juste valeur de l'actif net acquis, il en résulte un achalandage négatif (gain) qui est reflété aux résultats consolidés de l'exercice.

Les logiciels informatiques, composant les autres immobilisations incorporelles, sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire à des taux variant entre 20% et 100%.

(j) Acceptations et lettres de crédit

La responsabilité éventuelle de la Banque au titre d'engagements par acceptations, et de lettres de crédit est comptabilisée comme un élément de passif au bilan consolidé. En contrepartie, le recours de la Banque contre le client dans le cas où elle serait tenue d'honorer ces engagements est comptabilisé comme un élément d'actif équivalent.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(k) Dépôts et obligations subordonnées

Les dépôts et les obligations subordonnées sont comptabilisés au coût. La juste valeur de ces passifs est assimilable à la valeur aux livres, puisque les taux d'intérêts sont indexés aux taux du marché.

(l) Capital-actions

Le capital-actions reflété à l'avoir des actionnaires est composé d'actions ordinaires. Les coûts directs attribuables à l'émission de nouvelles actions, le cas échéant, sont comptabilisés aux bénéfices non répartis. Les dividendes sur actions ordinaires sont comptabilisés aux bénéfices non répartis lorsqu'approuvés par l'Assemblée Générale des actionnaires.

(m) Surplus d'apport

L'excédent des versements reçus sur le capital-actions par rapport à la valeur nominale des actions est enregistré au surplus d'apport. Le surplus d'apport est diminué lors de l'achat d'actions de trésorerie, de l'excédent de la valeur de rachat par rapport à la valeur nominale des actions. Cet excédent est imputé aux bénéfices non répartis lorsque le surplus d'apport devient nul.

(n) Réserve légale

Conformément à la loi sur les sociétés anonymes, un prélèvement de 10% sur le revenu avant impôts sur le revenu de chaque entité, diminué le cas échéant des pertes antérieures, est effectué chaque année en vue de constituer la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve ait atteint 50% du capital-actions libéré de chaque société sujette à cette loi.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(o) Réserve générale

La réserve générale établie par la Direction est constituée à partir d'affectations des bénéfices non répartis et comprend, le cas échéant, l'excédent des provisions requises par la Banque Centrale (BRH) pour couvrir les risques de pertes potentielles sur des actifs ainsi que les provisions générales sur le portefeuille de prêts, par rapport aux provisions calculées selon les Normes Internationales d'Information Financière, IFRS 9. Cette réserve n'est pas sujette à distribution.

En application de IFRS 9, la réserve générale cumulée avait été virée à la provision cumulative pour pertes de crédit attendues via les bénéfices non répartis en 2018 vu que les exigences prudentielles de la Banque Centrale sont couvertes par la provision cumulée pour pertes de crédit attendues au 30 septembre.

(p) Réserve de réévaluation-terrains

La plus-value résultant de la réévaluation des terrains est reflétée au poste de réserve de réévaluation de terrains à l'avoir des actionnaires. Le solde de ce poste sera viré aux bénéfices non répartis quand les terrains seront vendus. Toute moins-value résultant de la réévaluation est enregistrée directement comme une dépense à l'état consolidé du résultat net à moins qu'elle ne soit relative à une plus-value existante pour un terrain déjà réévalué. Le cas échéant, cette moins-value sera affectée préalablement au poste de réserve de réévaluation de terrains de l'avoir des actionnaires.

(q) Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec les clients

Les produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec les clients sont comptabilisés lorsque la Banque transfère le contrôle des services offerts au client à un montant qui correspond à la contrepartie à laquelle elle s'attend à avoir droit en échange de ces services. Les revenus associés à la prestation de services sont comptabilisés en fonction des obligations de prestations remplies à la fin de la période de présentation de l'information financière. La Direction doit faire appel à son jugement pour déterminer le moment où les obligations de prestations sont remplies et établir le prix de transaction et les montants affectés à ces obligations.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(r) Comptabilisation des revenus d'intérêts

Les revenus d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif pour tous les instruments financiers évalués au « coût amorti » et les instruments financiers de la catégorie « à la juste valeur par le biais du résultat net ». La méthode du taux d'intérêt effectif sert au calcul du coût amorti d'un actif ainsi qu'à l'imputation des revenus sur la période concernée.

Selon l'IFRS 9, le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise les sorties ou entrées de trésorerie futures estimées sur la durée de vie attendue d'un instrument financier de manière à obtenir la valeur comptable brute d'un actif financier. Lors du calcul du taux d'intérêt effectif, la Banque estime les flux de trésorerie compte tenu de toutes les conditions contractuelles de l'instrument financier, mais ne tient pas compte des pertes de crédit futures. Le calcul prend en compte les coûts et revenus de transaction entre les parties au contrat ainsi que les primes ou escomptes.

Pour les actifs financiers qui ne sont pas considérés comme dépréciés (phases 1 et 2), les revenus d'intérêts sont calculés en fonction de la valeur comptable brute de l'instrument financier. Pour les actifs financiers dépréciés (phase 3), ces revenus sont plutôt calculés en appliquant le taux d'intérêt effectif au coût amorti de l'actif, qui représente la valeur comptable brute diminuée de la provision pour pertes de crédit attendues.

(s) Commissions

Les commissions qui sont importantes dans le calcul des taux d'intérêts effectifs des actifs et passifs financiers sont incluses dans ce calcul.

Les revenus et dépenses de commissions assimilables à des frais de service sont comptabilisés à l'état consolidé du résultat net lorsque les services sont rendus.

(t) Contrats de location

Principes comptables appliqués à partir du 1^{er} octobre 2019.

Le Groupe est preneur dans le cadre d'un certain nombre de contrats logeant son domicile légal, ses succursales (Unibank, Micro Crédit National et Unitransfer) et d'autres opérations.

La Banque reconnaît un actif au titre de droits d'utilisation et une obligation locative pour tous les contrats de location dont le terme est de plus de 12 mois.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(t) Contrats de location (suite)

À l'initiation, l'obligation locative est évaluée à un montant égal à la valeur actualisée des loyers contractuels non encore versés, en utilisant le taux marginal d'emprunt de la Banque, c'est-à-dire le taux d'emprunt accessible à la Banque pour le financement d'actifs similaires, dans un environnement économique similaire et suivant les mêmes termes et conditions. Pour déterminer le taux d'emprunt marginal, le Groupe utilise la moyenne des taux de fonds empruntés historiquement par la BRH, soit 4% en dollars, et la moyenne de taux pratiqués sur le marché interbancaire incluant les taux pratiqués sur les bons BRH mis en pension, soit 18% en gourdes.

Chaque paiement de loyer sur la durée prévue du contrat est réparti entre l'amortissement de l'obligation locative et la charge financière. L'obligation locative est par la suite réévaluée subséquemment pour refléter toutes modifications de termes.

La durée du contrat de location est la période irrévocable du contrat plus les périodes couvertes par des options de prolongation que le preneur est raisonnablement sûr d'exercer.

L'actif au titre de droits d'utilisation est évalué initialement au coût qui comprend :

- Le montant de l'obligation locative initialement évalué
- Les paiements versés au commencement du contrat
- Les coûts directs associés et
- Les coûts de restructuration ; le cas échéant.

Subséquemment, l'actif au titre de droits d'utilisation est évalué au coût moins amortissement cumulé et perte de valeur, le cas échéant. Il est également ajusté pour toute réévaluation de l'obligation locative résultant des modifications des contrats de location.

L'actif au titre de droits d'utilisation est amorti sur le moindre de la durée de vie de l'actif et celle du contrat de location sur une base linéaire. La période d'amortissement des "actifs au titre de droits d'utilisation" détenus par le Groupe est entre 4 et 20 ans.

Les charges associées aux loyers à court terme et aux contrats de valeur non significatives sont reconnues directement à l'état consolidé du résultat net.

Principes comptables applicables jusqu'au 30 septembre 2019

Les contrats de location pour lesquels une portion significative des risques et bénéfices était retenue par le bailleur étaient classés au titre de contrats de location simple. Les paiements effectués au titre de ces contrats étaient comptabilisés à la dépense sur une base linéaire sur la durée contractuelle.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(u) Impôts sur le revenu

Les impôts sur le revenu comprennent les impôts courants et les impôts reportés et sont calculés sur la base du revenu avant impôts consolidé. Les impôts courants représentent les impôts calculés sur les résultats imposables fiscalement en appliquant les taux légaux ainsi que tous autres ajustements qui affectent les montants d'impôts à payer du Groupe. Les impôts reportés, provenant des écarts temporaires entre la valeur comptable des éléments d'actif et de passif et leur valeur correspondante pour fins fiscales, sont reflétés dans les autres éléments d'actif ou de passif, le cas échéant. La Banque a comptabilisé aux autres éléments d'actif l'avantage fiscal découlant des résultats imposables fiscalement en 2017. En fonction de la Loi de l'impôt sur le revenu, ces pertes peuvent être reportées sur les exercices futurs sur une période de cinq ans.

La dépense d'impôts est enregistrée à l'état consolidé du résultat net, à l'exception des impôts se rapportant à des éléments de résultats étendus. Dans ces cas, l'effet fiscal y relatif est également reporté aux résultats étendus. Les éléments de résultats étendus, le cas échéant, sont reflétés nets d'impôts à l'exception de l'effet de conversion des filiales étrangères qui n'est pas assujéti à l'impôt sur le revenu, parce qu'il est peu probable que cette différence temporaire s'inversera dans un avenir prévisible.

Le Groupe comptabilise l'impôt sur le revenu relatif à la quote-part des revenus des filiales non consolidées à titre d'impôt reporté aux autres éléments de passif. Le compte d'impôts reportés est augmenté annuellement de la provision d'impôts calculée sur la base de 20% des quotes-parts des revenus annuels et diminué des impôts payés à la distribution de dividendes ou lorsque ces quotes-parts sont réinvesties dans le cadre d'une augmentation de capital.

Le Groupe comptabilise aux autres éléments d'actif ou de passif, le cas échéant, l'impôt reporté résultant de la différence entre la charge locative admise fiscalement sur la base de l'amortissement linéaire des contrats de loyers et celle résultant de l'application de IFRS 16.

Le Groupe a comptabilisé l'impôt reporté résultant de la réévaluation des terrains aux autres éléments de passif. Cet impôt reporté sera renversé lors de la vente des terrains.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(v) Réserves obligatoires sur dépôts et autres passifs

Conformément aux lois et réglementations régissant la matière, les banques doivent garder à la Banque Centrale des réserves statutaires équivalant, au 30 septembre 2020 et 2019 à 40% et 45.0% sur les passifs en gourdes, et à 51% et 51.5% respectivement sur les passifs en monnaies étrangères. À partir de février 2019, 12.5% de la couverture en monnaies étrangères est maintenue en gourdes. Le taux de réserves obligatoires pour les dépôts des entreprises publiques non financières est de 100%.

(w) Revenu net par action équivalente de capital libéré

Le revenu net par action équivalente de capital libéré est calculé en divisant le revenu net de l'exercice attribuable aux actionnaires de UNIBANK S.A. par la moyenne pondérée des actions ordinaires équivalentes en circulation au cours de l'exercice.

(x) Assurances

Les primes d'assurance sont reconnues comme revenu à mesure que les obligations de prestation sont remplies, et ce généralement proportionnellement à la durée de couverture des contrats d'assurance y relatifs. Les revenus des activités ordinaires d'assurance sont comptabilisés soit à un moment précis, soit lorsque la Société s'est acquittée de ses obligations de prestation en transférant les biens ou services promis à ses clients. Les primes d'assurance non encore reconnues comme revenu à la date du bilan sont présentées au passif dans les primes non acquises. Le revenu généré par les primes d'assurance est présenté sans tenir compte des commissions y relatives, et net des taxes ou autres charges imposées sur les primes.

Les commissions et frais d'administration sont gagnés à l'initiation des contrats. Les réclamations d'assurances et ajustements y relatifs sont imputés à l'état consolidé du résultat sur base de comptabilité d'exercice en fonction des obligations de compensations estimées. Ces obligations comprennent les charges directes et indirectes résultant d'événements survenus jusqu'à la date d'évaluation, lorsqu'elles sont reportées dans le délai contractuel. Le Groupe se réserve le droit de décision ultime en relation aux réclamations non produites dans le délai contractuel. Le Groupe n'actualise pas les obligations relatives aux réclamations d'assurance vu qu'elles sont à court terme.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(y) Provisions

Des provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'événements passés, qu'il est probable qu'une sortie de trésorerie sera nécessaire pour régler cette obligation et qu'une estimation fiable du montant de l'obligation peut être effectuée. L'échéance ou le montant de la sortie peuvent être incertains. Une obligation actuelle découle de la présence d'obligations juridiques ou implicites résultant d'événements passés, comme des litiges ou des passifs similaires. Les provisions ne sont pas actualisées, vu que de l'avis de la Direction, elles seront confirmées et réglées dans un délai de 12 mois.

Le montant comptabilisé à titre de provisions est réévalué à chaque date de clôture et doit représenter la meilleure estimation, fondée sur les indications les plus fiables, de la contrepartie nécessaire au règlement de l'obligation actuelle à la clôture de l'exercice, en tenant compte des risques et des incertitudes qui entourent l'obligation.

Lorsqu'une sortie possible de ressources économiques résultant d'une obligation actuelle est considérée comme étant improbable, aucun passif n'est comptabilisé.

(4) GESTION DES RISQUES

(a) Approche stratégique à la gestion des risques

La gestion efficace des risques est au cœur de la stratégie générale du Groupe. Dans tous les segments d'affaires et marchés dans lesquels il opère, le Groupe travaille pour maintenir une culture disciplinée et forte de gestion des risques. Le renforcement de cette culture d'entreprise basée sur une gestion efficace des risques fait partie intégrante des tâches des administrateurs et des employés.

À UNIBANK, les risques sont regroupés dans les quatre grandes catégories suivantes:

- 1) les risques financiers, comprenant les risques de crédit, de liquidités et de marché;

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

(a) Approche stratégique à la gestion des risques (suite)

- 2) les risques opérationnels couvrant le risque de pertes résultant de processus, de ressources humaines et de systèmes internes inadéquats ou défectueux, ainsi que d'événements externes tels que les catastrophes naturelles ou les attaques terroristes;
- 3) les risques d'insolvabilité liés à la gestion des capitaux propres;
- 4) les autres risques: risques stratégiques; risques de réputation; risques d'assurances; et risques environnementaux.

Le Conseil d'Administration et la Haute Direction de la Banque ont le devoir et le pouvoir d'établir et de superviser la stratégie de gestion efficace des risques, ainsi que la structure de gouvernance qui y est associée. Ils mettent en application les trois lignes de défense préconisées par le Comité de Bâle sur le contrôle et la supervision bancaires, à savoir: 1) les gestionnaires de lignes/segments/unités d'activités; 2) la gestion du risque opérationnel au niveau de l'entreprise; 3) une revue indépendante par les structures d'audit et de contrôle internes et externes.

Les politiques de gestion de risque du Groupe sont établies afin d'identifier et d'analyser les risques auxquels le Groupe est exposé, d'établir les limites de risques et des contrôles appropriés. Les politiques de gestion de risques sont réévaluées en fonction de l'évolution des conditions de marché, des produits et services offerts. Le Groupe, à travers son Code de Déontologie et ses programmes de formation, vise à développer et à maintenir un environnement de contrôle dans lequel tous les collaborateurs sont imbus de leurs rôles et obligations.

(b) Structure de gouvernance et de gestion des risques

Le Conseil d'Administration est responsable de la gestion et de la supervision de la structure de gouvernance établie pour la gestion efficace des risques. Son Comité Exécutif assisté de la Haute Direction de la Banque suit de façon toute particulière les risques financiers et non financiers.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

(b) Structure de gouvernance et de gestion des risques (suite)

Le Conseil a établi plusieurs comités qui ont la responsabilité de développer et d'évaluer les politiques de gestion de risques dans des domaines spécifiques. Parmi les plus importants, nous pouvons citer les comités suivants:

- ***Comité de Crédit*** : Le Comité de Crédit a l'autorité et la responsabilité d'approuver, de modifier ou de rejeter les demandes, les limites et les engagements de crédit. Ce Comité définit la politique de crédit de la Banque, assure la gestion du risque de crédit et surveille la qualité du portefeuille de crédit.
- ***Comité de Révision des Crédits ("Loan review")*** : Ce Comité a l'autorité pour évaluer le degré de risques inhérents à un crédit et décider de la classification des dossiers de crédit, de la stratégie, de la fréquence des révisions, des radiations, des abandons, et de toute action à entreprendre pour protéger la Banque contre le risque de non-remboursement d'un crédit.
- ***Asset-Liability Management Committee (ALCO)*** : Le Comité de Gestion du Bilan (actif/passif) met en œuvre une politique prudente de gestion des risques de liquidités, de change et de taux d'intérêts. Ce Comité réunit chaque semaine toutes les grandes directions de la Banque pour discuter de la gestion du bilan et donner des directives en matière de taux d'intérêts, de change et des décisions d'emprunts et de placements.
- ***Comité d'Investissement*** : Ce Comité supervise la Trésorerie dans l'application de la politique d'investissement établie par le Conseil d'Administration. Il approuve les décisions de placement, les types d'instruments financiers qui peuvent être acquis, les maturités des instruments, etc.
- ***Comité d'Audit***: Le Comité d'Audit à UNIBANK assure: le suivi du processus d'élaboration de l'information financière; le contrôle de l'efficacité des systèmes de contrôle interne, de l'audit interne, et de la gestion des risques de la Banque; et la supervision de l'audit externe indépendant des comptes annuels et des comptes consolidés.
- ***Comité de Conformité ("Compliance")*** : Ce Comité de Conformité veille à ce que les politiques et procédures de UNIBANK soient dans le respect des lois, du Code de Déontologie de la Banque et d'autres textes réglementaires. Il supervise le respect par UNIBANK de ses obligations légales et assure la surveillance du risque de blanchiment des avoirs et du financement du terrorisme.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

(c) Gestion des capitaux propres

Un ratio de capital adéquat revêt une importance stratégique pour faire face aux risques d'insolvabilité d'une institution financière. Les capitaux propres constituent la première et la plus importante ligne de défense de UNIBANK dans la gestion des risques d'insolvabilité. En plus de ses capitaux propres, UNIBANK utilise également des instruments de quasi-capital tels que les dettes subordonnées à long terme, et d'autres fonds propres réglementaires admis dans le calcul des ratios de capital. Dans le cadre de ses politiques et de ses stratégies, la Banque évalue régulièrement tant son niveau de capitalisation, que sa capacité d'assumer son développement futur et de maintenir à un niveau adéquat ses ratios de capital. UNIBANK a pour politique de maintenir des ratios de capital qui lui permettent de garder la confiance de ses déposants, de ses investisseurs et des différents acteurs du marché.

La suffisance du capital des banques haïtiennes est réglementée suivant les exigences de la Banque Centrale en matière de fonds propres (Circulaire no. 88). La Banque respecte, aux 30 septembre 2020 et 2019, les exigences de la Banque Centrale en matière de fonds propres. En effet, tout établissement bancaire doit respecter les deux normes suivantes en matière de fonds propres :

Ratio actif/fonds propres – Un multiple maximum de 20 fois entre l'ensemble des éléments d'actif et de certains éléments hors bilan d'une part, et les fonds propres réglementaires d'autre part.

Ratio fonds propres/actifs à risque – Un rapport minimum de 12% entre les fonds propres réglementaires d'une part, et l'ensemble des éléments d'actif et de hors bilan pondérés en fonction des risques d'autre part.

Les fonds propres réglementaires consistent essentiellement en capital à caractère plus permanent, Catégorie I, attribuable aux actionnaires ordinaires hormis les réserves pour réévaluation, l'effet de conversion et les réserves générales (pertes sur prêts et perte de valeur), et le capital de Catégorie II, composé essentiellement des obligations subordonnées.

Aux 30 septembre 2020 et 2019, les ratios de UNIBANK S.A. étaient comme suit:

	2020	2019
Ratio actif/fonds propres	10.85 fois	10.78 fois
Ratio fonds propres/actifs à risque	23.93%	23.02%

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

(d) Gestion des risques financiers

Parmi les risques financiers que la Banque doit gérer, on retrouve principalement les risques de liquidités, de crédit et de marché, incluant les risques de taux d'intérêts, de change et de juste valeur.

d1) RISQUE DE LIQUIDITÉS

Si UNIBANK S.A. ne dispose pas de liquidités suffisantes pour faire face, au moment approprié, à ses engagements et demandes de sorties de fonds, elle s'expose alors à un risque de liquidités. La gestion efficace et prudente des liquidités est un élément essentiel de la politique de la Banque pour maintenir la confiance du marché et protéger son capital.

Pour gérer ce risque, le Comité de Gestion du Bilan (Asset-Liability Management Committee - ALCO) de UNIBANK S.A. met en œuvre une politique prudente et dynamique de gestion des liquidités qui lui permet de disposer de moyens de règlements immédiatement disponibles pour répondre à ses engagements exigeant des sorties de fonds. De plus, la Banque porte une attention particulière aux échéances de dépôts et de prêts, ainsi qu'aux disponibilités et aux exigibilités de fonds, s'assurant ainsi de l'adéquation entre ses ressources et ses obligations, tout en respectant les exigences réglementaires qui s'appliquent à elle et à ses filiales.

La Banque assure une surveillance quotidienne de ses liquidités ainsi qu'une gestion dynamique de ses besoins de liquidités, tant immédiats qu'à moyen et long terme. Cette surveillance est exercée par la Trésorerie, sous la supervision du Comité de Gestion du Bilan. Ce Comité se réunit régulièrement chaque semaine, et au besoin, pour examiner la situation des réserves et liquidités de la Banque, pour prendre les décisions appropriées et apporter les amendements à la politique de gestion de la Trésorerie, au cas où il s'avère nécessaire de le faire.

UNIBANK S.A. respecte les normes de la Banque Centrale en matière de liquidités. Aux 30 septembre, elle maintient les réserves obligatoires exigées par la circulaire 78 (**note 3 v**).

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)**d1) RISQUE DE LIQUIDITÉ (SUITE)**

Le profil de maturité des passifs financiers de UNIBANK S.A. par tranche d'échéance est comme suit aux 30 septembre:

30 septembre 2020

(En milliers de gourdes)		0-3 mois	3-6 mois	6 mois -1 an	Plus d'un an	Total
Dépôts: (note 16)						
Dépôts à vue	G	42,478,484	-	-	-	42,478,484
Dépôts d'épargne		40,222,790	-	-	111,799	40,334,589
Dépôts à terme		<u>3,656,685</u>	<u>5,406,955</u>	<u>2,435,900</u>	<u>11,078</u>	11,510,618
Total dépôts		<u>86,357,959</u>	<u>5,406,955</u>	<u>2,435,900</u>	<u>122,877</u>	<u>94,323,691</u>
Fonds empruntés (note 17)					2,260,374	2,260,374
Obligations locatives (note 11)		-	-	-	710,438	710,438
Engagements: acceptations et lettres de crédit		198,765	-	-	-	198,765
Obligations subordonnées (note 19)		-			935,527	935,527
Autres éléments de passif		<u>4,803,545</u>	-	-	<u>2,964,080</u>	<u>7,767,625</u>
		5,002,310	-	-	6,870,419	11,872,729
Total	G	91,360,269	5,406,955	2,435,900	6,993,296	106,196,420

30 septembre 2019

(En milliers de gourdes)		0-3 mois	3-6 mois	6 mois -1 an	Plus d'un an	Total
Dépôts: (note 16)						
Dépôts à vue	G	46,135,269	-	-	-	46,135,269
Dépôts d'épargne		43,096,103	-	-	167,448	43,263,551
Dépôts à terme		<u>5,697,287</u>	<u>8,102,283</u>	<u>2,495,680</u>	<u>9,502</u>	<u>16,304,752</u>
Total dépôts		<u>94,928,659</u>	<u>8,102,283</u>	<u>2,495,680</u>	<u>176,950</u>	<u>105,703,572</u>
Fonds empruntés (note 17)		1,000,000	24,667	-	1,665,917	2,690,584
Engagements: acceptations et lettres de crédit		311,778	-	-	-	311,778
Obligations subordonnées (note 19)		-	-	-	1,562,766	1,562,766
Autres éléments de passif		<u>6,434,949</u>	-	-	<u>3,733,236</u>	<u>10,168,185</u>
		7,746,727	24,667	-	6,961,919	14,733,313
Total	G	102,675,386	8,126,950	2,495,680	7,138,869	120,436,885

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

d2) RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit résulte de l'incapacité d'une contrepartie de s'acquitter partiellement ou entièrement de ses obligations financières ou contractuelles à l'endroit de la Banque. Pour gérer ce risque, UNIBANK S.A. met en place divers mécanismes et politiques lui permettant d'assurer un suivi rigoureux et systématique de ses liquidités, de son portefeuille de placements, de son portefeuille de prêts et des autres actifs.

Aux 30 septembre, l'exposition aux risques de crédit concerne les principaux actifs financiers suivants:

(En milliers de gourdes)		2020	2019
Liquidités: (note 5)			
Dépôts à la BRH (Banque Centrale) et à la BNC	G	45,068,111	52,056,434
Dépôts dans des banques étrangères		7,897,291	7,478,924
Effets en compensation		768,549	395,833
		<u>53,733,951</u>	<u>59,931,191</u>
Dépôts à terme auprès de banques, net (note 6)		<u>1,303,849</u>	<u>1,751,000</u>
Titres de placement : (note 7)			
Placements à l'étranger, net		10,924,099	18,889,361
Placements locaux, net		3,345,694	172,359
		<u>14,269,793</u>	<u>19,061,720</u>
Crédit :			
Prêts, net (note 9)		35,512,016	42,312,473
Acceptations et lettres de crédit		198,765	311,778
		<u>35,710,781</u>	<u>42,624,251</u>
Autres actifs, net : (note 15)			
À recevoir – agents de transferts		313,156	722,125
Primes à recevoir – UniAssurances S.A.		127,543	249,795
Avances – fournisseurs et autres		79,247	44,946
Comptes à recevoir – sociétés apparentées		21,542	44,197
Autres		463,294	238,289
		<u>1,004,782</u>	<u>1,299,352</u>
Provision pour pertes de crédit attendues		<u>(70,586)</u>	<u>(52,045)</u>
		934,196	1,247,307
Total des actifs financiers	G	105,952,570	124,615,469

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

d2) RISQUE DE CRÉDIT (SUITE)

i. Liquidités

Les liquidités sont maintenues dans des institutions financières importantes que la Banque considère comme adéquatement capitalisées. La viabilité financière de ces institutions est revue de manière périodique par le Comité de Gestion du Bilan. Aux 30 septembre 2020 et 2019 respectivement, 84% et 87% de ces liquidités sont gardées à la Banque Centrale en couverture de réserves obligatoires sur passifs.

Les politiques monétaires adoptées par la Banque Centrale ainsi que la Réserve Fédérale aux États-Unis ou certains autres organismes internationaux dans les territoires où le Groupe détient certains actifs ont une incidence sur les activités, les résultats et la situation financière du Groupe.

ii. Dépôts à terme auprès de banques

Les dépôts à terme auprès de banques étrangères sont considérés comme des instruments à très faible risque.

iii. Titres de placements

Le risque de placements survient lorsqu'un titre de placement perd de sa valeur en raison de résultats financiers défavorables, réels ou anticipés, de la société émettrice. Pour gérer ce risque, UNIBANK S.A. a élaboré et mis en place des politiques et procédures qui définissent clairement la nature et la qualité des titres de placement choisis.

Les principaux paramètres de la politique de la Banque sont les suivants:

- Investir dans des titres de créances négociables bien cotés de sociétés ayant un niveau élevé de liquidités, aisément disponibles, et dont le risque de perte sur capital est minime ou insignifiant.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

d2) RISQUE DE CRÉDIT (SUITE)

iii. Titres de placements (suite)

- Investir à l'étranger dans des banques et/ou instruments dont la cote est exclusivement «*Investment Grade*» (AAA, AA, A, BBB) tels les Bons du Trésor Américain ou les Certificats de Dépôt émis par les banques américaines ou européennes de premier choix. Les instruments émis par les sociétés (obligations, billets de trésorerie, obligations garanties) ont un classement "investment grade".
- Investir en Haïti dans les bons BRH et les bons et obligations du Trésor Haïtien émis par la Banque de la République d'Haïti (BRH).
- S'abstenir de prendre des positions à caractère spéculatif.
- Éviter la concentration par montant, par secteur, par type d'instrument et par institution financière. En ce sens, des limites ont été établies par le Comité de Gestion du Bilan.

La Banque considère les Bons du Trésor des États-Unis et d'Agences Fédérales des États-Unis comme des placements sans risque. Les obligations, les placements en obligations d'entreprises et autres instruments similaires sont considérés comme des placements à risque modéré tout en ayant une classification «Investment Grade». Pour gérer ce risque, le Groupe investit dans des instruments dont il maîtrise les mécanismes opérationnels et financiers, avec un rendement proportionnel aux risques. Les informations financières sont revues périodiquement pour évaluer la viabilité de ces placements.

Aussi, la Direction considère comme faible le risque relatif aux bons et aux obligations du Trésor Haïtien. La Direction est confiante que le Trésor Haïtien pourra honorer ses engagements dans les délais contractuels.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

d2) RISQUE DE CRÉDIT (SUITE)

iv. Crédit

La politique de crédit est définie par le Comité de Crédit qui assure ainsi la gestion du risque de crédit. Le Comité de Crédit, constitué d'Administrateurs et d'Officiers Exécutifs faisant partie du Conseil d'Administration et de la Direction de la Banque, se réunit hebdomadairement et, au besoin, pour statuer sur les requêtes d'approbation, de renouvellement ou d'amendement des facilités de crédit. Le processus d'approbation de crédit est aussi renforcé par la mise en place, en plus de la Direction de l'Administration du Crédit, d'une unité de contrôle et d'évaluation des risques de crédit, soit la Direction des Risques de Crédit. Cette direction effectue, entre autres, la révision indépendante des dossiers de crédit, tant sur le plan de la documentation que de la qualité du risque.

Pour la couverture des risques de crédit, la capacité de UNIBANK S.A. à faire face à des pertes éventuelles est assurée par une diversification appropriée de ses risques, par la nature des garanties du portefeuille, par l'importance de ses fonds propres et des provisions constituées pour pertes sur prêts. Les garanties exigées de la clientèle constituent un facteur important de couverture des risques, une partie du portefeuille étant assortie de garanties tangibles de premier ordre.

À l'intérieur de ses politiques, la Banque respecte, aux 30 septembre 2020 et 2019, les normes prudentielles de la Banque Centrale: la Circulaire no. 87 sur la classification et l'établissement de provisions pour pertes sur prêts, la Circulaire no. 83-4 sur la concentration du crédit, restreignant, en fonction de ses fonds propres réglementaires, les montants de crédit à accorder à un emprunteur ou un groupe d'emprunteurs et aux principaux secteurs de l'économie, et la Circulaire no. 97 exigeant que les prêts en devises n'excèdent pas 50% des passifs en devises.

v. Autres éléments d'actif

La Banque considère comme faible le risque de non-paiement sur les autres actifs financiers.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

d2) RISQUE DE CRÉDIT (SUITE)

Répartition géographique des actifs financiers

Aux 30 septembre, la répartition par secteur géographique, sur la base de la localisation du risque ultime des actifs financiers, de la Banque est comme suit:

(En milliers de gourdes)		2020	2019
Liquidités			
Haiti	G	45,836,660	52,452,267
Etats-Unis		7,625,685	6,902,719
Canada		271,606	422,345
Europe		<u>-</u>	<u>153,860</u>
		<u>53,733,951</u>	<u>59,931,191</u>
Dépôts à terme auprès de banques, net			
Etats-Unis		903,322	1,193,796
Canada		<u>400,527</u>	<u>557,204</u>
		<u>1,303,849</u>	<u>1,751,000</u>
Titres de placements, net			
Haiti		<u>3,345,694</u>	<u>172,359</u>
Etats-Unis		10,202,998	17,171,816
Autres (Pays OCDE)		670,138	1,429,963
Pays émergents		<u>6,889</u>	<u>203,813</u>
		10,880,025	18,805,592
Intérêts à recevoir sur titres de placements à l'étranger		<u>44,074</u>	<u>83,769</u>
		<u>10,924,099</u>	<u>18,889,361</u>
Total		<u>14,269,793</u>	<u>19,061,720</u>
Crédit :			
Haiti		<u>35,710,781</u>	<u>42,624,251</u>
Autres actifs, net			
Haiti		670,432	1,011,984
Etats-Unis		<u>263,764</u>	<u>235,323</u>
		934,196	1,247,307
Total des actifs financiers	G	105,952,570	124,615,469

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

d3) RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché concerne les changements de prix sur le marché et inclut principalement : le risque de taux d'intérêts, le risque de change et le risque de juste valeur des actifs financiers. L'objectif du Groupe est de gérer ces risques dans des paramètres acceptables qui permettent au Groupe d'être rentable et de maximiser son retour sur investissement tout en préservant l'avoir des déposants et des actionnaires.

i. Risque de taux d'intérêts

Ce risque a trait aux incidences éventuelles des fluctuations des taux d'intérêts débiteurs ou créditeurs sur le bénéfice et par conséquent, le capital du Groupe. Il résulte de l'incapacité à ajuster promptement les taux d'intérêts débiteurs ou créditeurs de telle sorte qu'il y ait une variation négative dans la marge nette d'intérêts. Le montant du risque est fonction de l'importance et de l'évolution des variations des taux d'intérêts, de même que de l'ampleur et du profil d'échéance des instruments financiers.

En matière de gestion du risque de taux d'intérêts, la majeure partie du portefeuille de crédit de UNIBANK S.A. est placée à taux variables, permettant à l'institution d'ajuster, à sa seule discrétion, le rendement de son portefeuille de crédit à son coût des fonds. En outre, environ 31% et 28% du portefeuille de crédit a une maturité de 12 mois ou moins aux 30 septembre 2020 et 2019, ce qui permet à la Banque de minimiser le risque de transformation entre emplois et ressources, l'objectif étant de réduire l'impact défavorable d'une variation des taux d'intérêts sur les résultats et sur la situation nette de la Banque.

Les fluctuations de taux d'intérêts ont peu d'impact sur les comptes à vue (gourdes et dollars), essentiellement non porteurs d'intérêts, et les comptes d'épargne (gourdes et dollars). Ils représentent respectivement 45% et 43% au 30 septembre 2020, et 44% et 41%, au 30 septembre 2019, du portefeuille de dépôts de UNIBANK S.A., ce qui constitue respectivement 88% et 85% du total des dépôts à ces dates.

De plus, UNIBANK S.A. gère rigoureusement la situation des taux d'intérêts appliqués sur les portefeuilles suivants :

- les prêts et les dépôts provenant de la clientèle de la Banque;
- les bons du Trésor Haïtien;
- les obligations du Trésor Haïtien;
- les dépôts à terme auprès de banques;
- les placements locaux;
- les placements à l'étranger qui sont régulièrement évalués à leur valeur marchande selon l'évolution du marché;
- les emprunts et les obligations subordonnées.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

d3) RISQUE DE MARCHÉ (SUITE)

i. Risque de taux d'intérêts (suite)

L'adéquation des taux d'intérêts appliqués à ces portefeuilles est revue régulièrement par la Direction de UNIBANK S.A. qui détermine le positionnement approprié de la Banque en regard des mouvements anticipés des taux d'intérêts et assure la couverture de tout risque de taux.

En fin d'exercices, le profil des taux d'intérêts sur les principaux instruments financiers était comme suit :

(En milliers de gourdes)	%		2020	%	2019
Taux d'intérêts fixes :					
Actifs financiers	38%	G	19,523,080	29%	20,414,547
Passifs financiers	23%		14,706,519	28%	<u>20,558,102</u>
Net			4,816,561		<u>(143,555)</u>
Taux d'intérêts variables :					
Actifs financiers	62%		32,009,253	71%	48,790,803
Passifs financiers	77%		49,736,344	72%	<u>53,343,317</u>
Net		G	(17,727,091)		(4,552,514)

Au 30 septembre 2020, compte tenu des observations ci-dessous, la Direction estime qu'une fluctuation des taux d'intérêts n'aurait pas d'incidence importante sur les résultats du Groupe :

- Les actifs financiers à taux fixes sont constitués d'environ 76% de prêts, 17% de bons du Trésor, 7% de dépôts à terme auprès de banques.
- Les passifs financiers à taux fixes sont constitués de 78% de dépôts à terme dont la durée varie entre trois mois et plus d'un an, 16% de fonds empruntés et 6% d'obligations subordonnées.
- 62% des actifs financiers et 77% des passifs financiers sont à des taux variables.
- Les actifs financiers à taux variables sont constitués de 64% de prêts, 34% de placements disponibles à la vente et 2% en dépôts à un jour.
- Les passifs financiers à taux variables sont constitués de 82% de dépôts d'épargne, 17% de dépôts à vue qui sont essentiellement des dépôts à un jour et des dépôts épargne-chèques et 1% d'obligations locatives.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

d3) RISQUE DE MARCHÉ (SUITE)

Risque de change

Le risque de change résulte du non-appariement entre la valeur de l'actif détenu en une devise et celle du passif libellé dans la même devise, pouvant amener le Groupe à détenir une position longue ou une position courte, sujette aux fluctuations de la gourde par rapport au dollar américain ou à d'autres devises.

En ce qui concerne la gestion du risque de change, la politique de UNIBANK S.A. a toujours été de maintenir la position opérationnelle de change (trading position) dans des limites très étroites. En effet, la politique en place interdit de garder des positions à caractère spéculatif, la Banque vendant quotidiennement sa position opérationnelle.

La Banque a des filiales étrangères dont les actifs et passifs financiers sont détenus en dollars.

Le tableau ci-dessous présente la répartition par devises des actifs et passifs financiers consolidés de la Banque et de ses filiales tant en Haïti qu'à l'étranger aux 30 septembre :

30 septembre 2020

(En milliers de gourdes)	Gourdes	Dollars convertis en gourdes	Autres devises converties en gourdes
Liquidités	G 18,878,621	39,354,434	244,428
Dépôts à terme auprès de banques	-	1,303,849	-
Titres de placement	3,345,694	10,924,099	-
Crédit, net	17,824,155	17,687,861	-
Acceptations et lettres de crédit	-	198,765	-
Autres éléments d'actif	<u>482,066</u>	<u>452,130</u>	<u>-</u>
Total des actifs financiers	40,530,536	69,921,138	244,428
Dépôts	35,000,999	59,083,454	239,238
Fonds empruntés	2,260,374		
Obligations locatives	3,829	706,608	-
Engagement-acceptations et lettres de crédit	-	198,765	-
Obligations subordonnées	-	935,527	-
Autres éléments de passif	<u>5,195,629</u>	<u>2,568,131</u>	<u>3,865</u>
Total des passifs financiers	42,460,831	63,492,485	243,103
Actifs (passifs), net	G (1,930,295)	6,428,653	1,325

Pour chaque mouvement d'une gourde par rapport au dollar US, la position de change, en dollars US convertis, résulterait en un gain ou une perte de change d'environ G 98 millions selon le cas, enregistré à l'état consolidé du résultat net.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)**d3) RISQUE DE MARCHÉ (SUITE)****Risque de change (suite)****30 septembre 2019**

(En milliers de gourdes)	Gourdes	Dollars convertis en gourdes	Autres devises converties en gourdes
Liquidités	G 18,227,665	43,895,592	297,454
Dépôts à terme auprès de banques	-	1,751,000	-
Titres de placement	172,359	18,889,361	-
Crédit, net	16,432,570	25,879,903	-
Acceptations et lettres de crédit	-	311,778	-
Autres éléments d'actif	<u>461,961</u>	<u>785,346</u>	<u>-</u>
Total des actifs financiers	35,294,555	91,512,980	297,454
Dépôts	29,911,608	75,517,246	274,718
Fonds empruntés	2,690,584	-	-
Engagement-acceptations et lettres de crédit	-	311,778	-
Obligations subordonnées	-	1,562,766	-
Autres éléments de passif	<u>1,947,407</u>	<u>8,210,958</u>	<u>9,819</u>
Total des passifs financiers	34,549,599	85,602,748	284,537
Actifs, net	G 744,956	5,910,232	12,917

Pour chaque mouvement d'une gourde par rapport au dollar US, la position de change, en dollars US convertis, résulterait en un gain ou une perte de change d'environ G 63 millions selon le cas, enregistré à l'état consolidé du résultat net.

Les taux de change des différentes devises par rapport à la gourde étaient comme suit :

	2020	2019
Aux 30 septembre		
Dollars US	65.9193	93.3162
Euros	77.2838	101.9853
Taux moyens de l'exercice		
Dollars US	99.9357	85.1130
Euros	111.6036	89.4677

Juste valeur des actifs et passifs financiers

À l'exception des placements à l'étranger dont la juste valeur est divulguée à la **note 7**, la valeur comptable des actifs et passifs financiers est à peu près équivalente à leur juste valeur étant donné qu'ils portent des taux d'intérêts alignés sur les taux du marché.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(5) LIQUIDITÉS

Aux 30 septembre, les liquidités comprennent :

(En milliers de gourdes)		2020	2019
Encaisse	G	4,743,533	2,489,520
Dépôts à la BRH et à la BNC		45,068,111	52,056,434
Dépôts dans des banques étrangères		7,897,291	7,478,924
Effets en compensation		768,549	395,833
Total des liquidités	G	58,477,484	62,420,711

L'encaisse et les dépôts à la Banque de la République d'Haïti (BRH) et à la Banque Nationale de Crédit (BNC) font partie de la couverture de réserves obligatoires devant être maintenues par la Banque sur l'ensemble du passif, en accord avec les dispositions prévues à cet effet dans les circulaires de la BRH. Ces dépôts qui représentent 38% et 39% des actifs aux 30 septembre 2020 et 2019 ne portent pas d'intérêts.

Aux 30 septembre 2020 et 2019, les dépôts dans des banques étrangères sont constitués de : fonds du marché monétaire rémunérés à des taux allant de 0.10% à 1.75% et de 1.86% à 2.20% respectivement, remboursables sur demande et de comptes placés à un jour portant des taux d'intérêts moyens de 1.25%. Les fonds du marché monétaire s'élevaient à G 5,557,000M (US\$ 84M) et G 4,438,182M (US\$ 48M).

Aux 30 septembre, la répartition des liquidités en gourdes et en devises est comme suit :

(En milliers de gourdes)		2020	2019
Liquidités en gourdes	G	18,878,621	18,227,665
Liquidités en devises		39,598,863	44,193,046
	G	58,477,484	62,420,711

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(6) DÉPÔTS À TERME AUPRÈS DE BANQUES, NET

Les dépôts à terme auprès de banques étrangères gardés à échéance s'établissent comme suit :

(En milliers de gourdes)		2020	2019
Dépôts à terme (a)	G	1,296,962	1,732,540
Intérêts à recevoir		<u>7,487</u>	<u>19,309</u>
		1,304,449	1,751,849
Provision pour pertes de crédit attendues (b)		(600)	(849)
DÉPÔTS À TERME AUPRÈS DE BANQUES, NET	G	1,303,849	1,751,000

- (a)** Aux 30 septembre 2020 et 2019, les dépôts à terme auprès des banques étrangères portaient des taux d'intérêts de 0.01% à 1.94% et de 0.25% à 2.68% et avaient une durée allant de 1 à 19 mois, et de 1 à 4 mois, respectivement.

Aux 30 septembre 2020 et 2019, les dépôts à terme auprès des banques aux États-Unis incluent des montants nantis en garantie de lignes de crédit totalisant G 1,054,209M (\$US 16,000M) et G 1,679,692M (\$US 18,000M) respectivement. Il n'y a pas de tirages sur ces lignes de crédit aux 30 septembre 2020 et 2019.

- (b)** La provision pour pertes de crédit attendues a ainsi évolué :

(En milliers de gourdes)	Phase 1	
	2020	2019
Solde au début de l'exercice	G 849	-
Incidence de l'application de IFRS 9 (note 21)	-	919
Récupérations sur pertes de crédit (note 22)	-	(376)
Effet de change	(249)	306
Solde à la fin de l'exercice	G 600	849

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(7) TITRES DE PLACEMENTS

Aux 30 septembre, les placements sont répartis comme suit :

(En milliers de gourdes)		2020	2019
Instrument financiers à la juste valeur par le biais des résultats nets consolidés (a)	G	10,880,025	18,805,592
Bons du Trésor – Haiti, net (b)		3,225,392	-
Obligations du Trésor - Haiti (c)		-	25,000
Total placements		14,105,417	18,830,592
Intérêts à recevoir		44,074	84,207
Total placements et intérêts à recevoir		14,149,491	18,914,799
Instrument de capitaux propres – sociétés locales (d)		120,302	146,921
TOTAL DES TITRES DE PLACEMENTS	G	14,269,793	19,061,720

À l'exception des instruments de capitaux propres, classés au **Niveau 3**, les titres de placements sont classés au **Niveau 1**.

- (a)** La Banque évalue les instruments comptabilisés à la juste valeur à l'aide des prix cotés sur des marchés lorsque disponibles. L'utilisation de ces prix sur des marchés donne lieu à une évaluation de **niveau 1**. Lorsque ces prix ne sont pas disponibles, elle utilise d'autres données observables dans ses modèles d'évaluation, catégorisées de **niveau 2**. Les évaluations qui nécessitent l'utilisation de données non observables sont considérées comme étant de **niveau 3**.

Aux 30 septembre 2020 et 2019, les placements à la juste valeur incluent des montants nantis en garantie de lignes de crédit totalisant G 9,490,072M (\$US 143,965M) et G 18,793,029 M (\$US 201,391M) respectivement. Il n'y a pas de tirages sur ces lignes de crédit aux 30 septembre 2020 et 2019.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(7) TITRES DE PLACEMENTS (SUITE)**30 septembre 2020****Juste Valeur Niveau 1**

(En milliers de gourdes)		Moins d'un an	1-2 ans	2-5 ans	Total	Taux d'intérêts
Bons du Trésor des États-Unis	G	2,330,362	2,420,604	1,169,776	5,920,742	0.96%
Obligations d'Agences Fédérales des États-Unis		801,255	566,851	33,913	1,402,019	1.16%
Obligations de sociétés américaines		813,230	1,429,854	637,153	2,880,237	2.00%
Obligations de sociétés de pays émergents		-	6,889	-	6,889	2.40%
Obligations de sociétés de pays de l'OCDE		49,794	288,387	65,010	403,191	2.23%
Institutions Supra Nationales (SNAT)		219,208	47,739	-	266,947	1.87%
Bons du Trésor de gouvernements de pays de l'OCDE		-	-	-	-	-
Juste valeur	G	4,213,849	4,760,324	1,905,852	10,880,025	
Valeur au coût	G	4,201,729	4,685,132	1,833,257	10,720,118	
Plus-value	G	12,120	75,192	72,595	159,907	

30 septembre 2019**Juste Valeur Niveau 1**

(En milliers de gourdes)		Moins d'un an	1-2 ans	2-5 ans	Total	Taux d'intérêts
Bons du Trésor des États-Unis	G	4,276,192	1,457,746	2,399,386	8,133,324	1.94%
Obligations d'Agences Fédérales des États-Unis		870,520	1,809,808	653,469	3,333,797	1.48%
Obligations de sociétés américaines		1,524,775	2,097,651	2,082,269	5,704,695	2.03%
Bons du Trésor de gouvernements de pays émergents		52,513	23,628	-	76,141	2.48%
Obligations de sociétés de pays émergents		32,369	85,601	9,701	127,671	2.20%
Obligations de sociétés de pays de l'OCDE		252,236	117,059	348,782	718,077	2.29%
Institutions Supra Nationales (SNAT)		242,471	309,601	66,523	618,595	1.76%
Bons du Trésor de gouvernements de pays de l'OCDE		46,664	46,628	-	93,292	1.97%
Juste valeur	G	7,297,740	5,947,722	5,560,130	18,805,592	
Valeur au coût	G	7,295,679	5,966,529	5,530,821	18,793,029	
Plus (moins)-value	G	2,061	(18,807)	29,309	12,563	

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(7) TITRES DE PLACEMENTS (SUITE)

(b) Les bons du Trésor au coût amorti se présentent comme suit:

(En milliers de gourdes)		Solde	Taux	Échéance
Bons du Trésor	G	3,300,000	2.59% et 5.31%	91 et 180 jours
Intérêts perçus d'avance		(74,608)		
Bons du Trésor - Haiti, net	G	3,225,392		

(c) Les obligations du Trésor au coût amorti comprennent :

(En milliers de gourdes)		2020	2019
Obligations du Trésor, Ministère de l'Économie et des Finances - PSUGO	G	-	25,000
Taux		-	6%
Échéance		-	5 mois
Obligations du Trésor - Haiti	G	-	25,000

Ces obligations du Trésor dématérialisées ont été émises le 4 mars 2015 par le Ministère de l'Économie et des Finances pour renforcer le Programme de Scolarisation Universelle Gratuite et Obligatoire (PSUGO) dans le cadre du Protocole d'Accord signé le 30 janvier 2015 avec le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle et la BRH. Ces obligations sont remboursables en 60 versements mensuels à compter du 30 mars 2015. Les intérêts au taux de 6% sont reconnus sur une base dégressive en fonction du calendrier de remboursement convenu avec la BRH. Les intérêts cumulatifs gagnés sur ces obligations totalisent G 38,125 M dont G 313 M et G 2,875 M ont été reconnus en 2020 et 2019. Ces obligations sont déductibles du passif de la Banque assujetti aux réserves obligatoires. Le dernier coupon en circulation a été remboursé à sa date d'échéance le 28 février 2020.

(d) Les instruments de capitaux propres de sociétés locales sont comptabilisés à leur juste valeur. Ces titres sont classés au **Niveau 3**. Ils sont désignés à la juste valeur par le biais du résultat net. Ces instruments sont couverts par une réserve à 100% constituée à partir des bénéfices non répartis sur recommandation de la BRH.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(7) TITRES DE PLACEMENTS (SUITE)

Au cours de l'exercice 2018, la juste valeur de ces instruments de capitaux propres a été déterminée. La fluctuation du placement au 30 septembre 2020 est due essentiellement à l'indexation du taux de change, à partir de transactions récentes effectuées par ces sociétés en général en devises étrangères. L'évaluation de ce placement, net des impôts reportés, est comme suit :

(En milliers de gourdes)		Solde	Impôts reportés (note 18b)
Juste valeur au début de l'exercice	G	146,921	20,840
Ajustement de la plus-value/indexation de change		<u>(26,619)</u>	<u>(7,983)</u>
Juste valeur à la fin de l'exercice	G	120,302	12,857

(8) TITRES DE PARTICIPATION-ENTREPRISES ASSOCIÉES

Aux 30 septembre, les titres de participation dans les entreprises associées, présentés à la valeur de consolidation, se présentent comme suit :

(En milliers de gourdes)		2020	2019
HAÏTI AGRO PROCESSORS HOLDING LTD.			
33.33% de Haïti Agro Processors Holding Ltd., actionnaire majoritaire de LMH (à travers SNI Minoterie L.P.)	G	291,667	291,667
Quote-part des bénéfices non répartis et des réserves à date		<u>296,815</u>	<u>397,019</u>
	G	588,482	688,686
CORAIL S.A.			
Participation représentant 15.80% d'un investissement immobilier	G	9,908	9,908
Quote-part des bénéfices non répartis et de réserves à date		<u>7,896</u>	<u>4,786</u>
	G	17,804	14,694
Total des titres de participation dans les entreprises associés	G	606,286	703,380

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(8) TITRES DE PARTICIPATION-ENTREPRISES ASSOCIÉES (SUITE)

La participation dans ces entreprises ainsi que celle dans IMSA, une entreprise consolidée dans les présents états financiers consolidés, est gardée pour distribution aux actionnaires tel que décrit à la **note 2 (a)** en fonction d'une résolution de l'Assemblée du 27 mars 2018.

Les résultats et l'actif net de ces sociétés se résument comme suit:

(En milliers de gourdes)		2020	2019
HAÏTI AGRO PROCESSORS HOLDING LTD.			
Total actif – Les Moulins d'Haïti S.E.M. (LMH)	G	<u>3,129,562</u>	<u>3,248,826</u>
Total passif – Les Moulins d'Haïti S.E.M. (LMH)	G	<u>607,498</u>	<u>297,315</u>
Revenu net de l'exercice	G	<u>370,553</u>	<u>610,204</u>
Actif net	G	<u>2,522,064</u>	<u>2,951,511</u>
CORAIL S.A.			
Total actif	G	<u>196,118</u>	<u>195,820</u>
Total passif	G	<u>83,434</u>	<u>102,820</u>
Revenu (perte), net de l'exercice	G	<u>19,685</u>	<u>(29,453)</u>
Actif net	G	<u>112,684</u>	<u>93,000</u>

Les quotes-parts des résultats des exercices des entreprises associées non consolidées sont présentées à la valeur de consolidation, à l'état consolidé du résultat net et sont réparties comme suit :

(En milliers de gourdes)		2020	2019
Haiti Agro Processors Holding Ltd. (1)	G	<u>86,462</u>	<u>142,381</u>
Corail S.A. (note 24)		<u>3,110</u>	<u>(4,654)</u>
	G	<u>89,572</u>	<u>137,727</u>

- (1) La quote-part de Haïti Agro Processors Holding Ltd. est reflétée dans l'entreprise SNI Minoterie L.P., dans laquelle UNIBANK S.A. détient à travers GFN S.A. une participation de 61.10% tel que décrit à la **note 23**.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(9) PRÊTS, NET

Aux 30 septembre, les prêts se présentent comme suit :

(En milliers de gourdes)		2020	2019
Prêts aux entreprises	G	18,991,035	22,904,838
Prêts hypothécaires		3,616,817	5,295,526
Avances en comptes courants		3,091,947	5,130,716
Prêts aux micro-entreprises		3,113,708	3,358,398
Prêts aux particuliers		1,691,615	2,218,695
Prêts sur cartes de crédit		1,335,710	1,429,183
Prêts hypothécaires – logement 5 Étoiles (a)		1,195,198	1,012,136
Prêts au secteur agricole (b)		464,309	-
Prêts aux entreprises d'exportation (c)		324,857	365,077
Prêts aux employés		458,129	397,115
Prêts restructurés (d)		1,731,958	768,948
		36,015,283	42,880,632
Prêts arriérés – 90 jours et plus		492,860	425,722
Total prêts	G	36,508,143	43,306,354
Intérêts à recevoir		199,872	220,543
TOTAL PRÊTS ET INTÉRÊTS À RECEVOIR		36,708,015	43,526,897
Provision pour pertes de crédit attendues		(1,195,999)	(1,214,424)
TOTAL PRÊTS, NET	G	35,512,016	42,312,473

(a) Dans le cadre d'un protocole d'accord signé en date du 11 décembre 2014, la Banque de la République d'Haïti (BRH) s'est engagée à appuyer financièrement le secteur du logement résidentiel à travers un programme de crédit au logement (Logement 5 Étoiles selon l'appellation de ce programme à Unibank) visant à accorder des prêts hypothécaires au logement en gourdes, à la classe moyenne sensiblement affectée par le séisme du 12 janvier 2010. Le taux d'intérêts de ces prêts ne pourra dépasser 10% l'an et sera fixe pour une durée de 10 ans, à compter de l'octroi du prêt. Passé ce délai, le taux d'intérêts sera variable. La durée de ces prêts au logement ne peut excéder 30 ans.

Au cas où UNIBANK aurait puisé de ses réserves excédentaires, la BRH s'engage à lui avancer des fonds sur une période de 30 ans à un taux d'intérêts annuel compris dans une fourchette de 1 à 3%.

Les avances consenties par la BRH relatives à ce programme totalisent G 1,478,863M et G 1,300,840M aux 30 septembre 2020 et 2019, respectivement, à un taux de 3% sur 10 ans (note 17 a).

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(9) PRÊTS, NET (SUITE)

Dans le cadre de l'exécution de cet accord, la BRH autorise les banques à ne pas constituer de réserves obligatoires sur les fonds en gourdes qui seront utilisés pour ce programme de crédit au logement.

En outre, dans le cadre de ce programme et pendant toute la durée de celui-ci, le plafond sectoriel de 25% prévu dans les normes prudentielles sur la concentration du crédit pourra atteindre jusqu'à 50%.

Le protocole ne garantit pas les risques de crédit et de contrepartie.

- (b)** Dans le cadre de la Circulaire 113 émise en date du 20 septembre 2018, la Banque de la République s'est engagée à contribuer à la relance de l'agriculture et au développement de l'agrobusiness, à travers un mécanisme visant à faciliter l'accès au crédit aux entrepreneurs agricoles. Le taux d'intérêt de ces prêts ne pourra dépasser 6% l'an et sera fixe pour la durée du prêt qu'il soit à court terme ou à long terme. Afin de supporter cette initiative, la BRH s'engage à avancer à la Banque des fonds sur une période de 10 ans à un taux d'intérêt annuel de 1% ou 2%. Les soldes des avances consenties dans le cadre de ce programme sont reportés à la **note 17 a ii**.
- (c)** Dans le cadre d'un protocole d'accord signé en date du 12 avril 2019, la Banque de la République s'est engagée à supporter des facilitations de crédit en faveur des entreprises de production tournée vers l'exportation. Le taux d'intérêt de ces prêts ne pourra dépasser 6% l'an et sera fixe pendant la durée des prêts octroyés sur une période n'excédant pas 10 ans. Afin de supporter cette initiative, la BRH s'engage à avancer des fonds à la Banque à un taux d'intérêt annuel fixe de 2% ceci pendant toute la durée de l'accord fixé sur 10 ans. Les soldes des avances consenties dans le cadre de ce programme sont reportés à la **note 17 a iii**.
- (d)** En réponse à la pandémie de Covid-19 et, tel que recommandé par la BRH dans sa lettre circulaire du 30 juin 2020, le Groupe a accordé un moratoire à ses clients ayant sollicité un report d'échéances. La période moratoire était de six mois échue au 30 septembre 2020 pour les individus et de neuf mois à échoir au 31 décembre 2020 pour les sociétés. Pendant la période moratoire, les intérêts continuent de courir et d'être comptabilisés sur les prêts pour lesquels un report de paiement a été accordé. Au 30 septembre le solde des prêts aux Sociétés étant couvert par moratoires accordés conformément aux prescrits de la circulaire 115.1 est de G 3,616 milliards.

Conformément aux exigences de la norme IFRS 9, pour les prêts avec report de paiement, comme pour l'ensemble du portefeuille, la Direction a procédé à une évaluation de risques afin de tenir compte de renseignements raisonnables et probants pouvant avoir des répercussions économiques et/ou résulte en une probabilité de défaut plus élevée. Les pertes de crédit ont été affectées en conséquence.

En date des 30 septembre 2020 et 2019, les prêts restructurés étaient courants et respectaient les modalités de remboursement.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(9) PRÊTS, NET (SUITE)

Aux 30 septembre, les soldes des prêts, net en différentes monnaies se présentent comme suit :

(En milliers de gourdes)	2020	2019
Prêts en dollars US	G 17,687,861	25,879,903
Prêts en gourdes	17,824,155	<u>16,432,570</u>
	G 35,512,016	42,312,473

Les taux moyens de rendement sur les principales catégories de prêts se présentent comme suit :

	2020	2019
En dollars US :		
Prêts aux entreprises et avances en comptes courants	9.51%	10.33%
Prêts hypothécaires	14.05%	8.58%
Prêts restructurés	7.58%	8.47%
En gourdes :		
Prêts aux entreprises et avances en comptes courants	15.86%	16.35%
Prêts hypothécaires	16.24%	12.83%
Cartes de crédit	32.70%	29.50%
Micro-entreprises	34.72%	37.59%
Prêts restructurés	22.26%	13.63%
Prêts aux employés	5.87%	5.84%

À l'exception des crédits de trésorerie inclus dans les prêts aux entreprises, représentant G 392,147M et G 765,134M aux 30 septembre 2020 et 2019 dont l'échéance n'excède pas 12 mois en général, et des prêts hypothécaires qui sont accordés pour une durée moyenne de 15 ans, les prêts sont généralement remboursables sur demande.

Les prêts aux Membres du Conseil d'Administration de la Banque et à leurs sociétés apparentées s'élèvent à G 565,350M et G 954,668M aux 30 septembre 2020 et 2019, respectivement. Ces prêts portent des taux d'intérêts moyens d'environ 11.60% et 19.40% pour les prêts en gourdes, et 5.96% et 6,25% pour les prêts en dollars US, en 2020 et 2019 respectivement.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(9) PRÊTS, NET (SUITE)

Aux 30 septembre, la catégorisation du portefeuille par tranche d'âge est comme suit :

30 septembre 2020

(En milliers de gourdes)		Courants	30-60 jours	61-89 jours	Total
Prêts aux entreprises	G	18,665,645	53,827	271,563	18,991,035
Prêts aux micro-entreprises		3,079,064	19,543	15,101	3,113,708
Prêts sur cartes de crédit		1,176,350	93,790	65,570	1,335,710
Avances en comptes courants		3,091,274	673	-	3,091,947
Autres catégories de prêts		<u>9,113,193</u>	<u>216,049</u>	<u>153,641</u>	<u>9,482,883</u>
	G	35,125,526	383,882	505,875	36,015,283

(En milliers de gourdes)		90-180 jours	181-360 jours	Plus de 360 jours	Total
Prêts aux entreprises	G	1,978	22,123	45,578	69,679
Prêts aux micro-entreprises (i)		53,136	47,003	79,277	179,416
Prêts sur cartes de crédit		-	52,713	4,732	57,445
Avances en comptes courants		14	-	169	183
Autres catégories de prêts		<u>94,174</u>	<u>83,345</u>	<u>8,618</u>	<u>186,137</u>
	G	149,302	205,184	138,374	492,860

(i) En application de la lettre circulaire de la BRH, le délai de radiation de 180 jours selon la politique (**note 3a "radiation"**) a été prorogé sur une période additionnelle de 3 mois pour les prêts aux micro-entreprises.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(9) PRÊTS, NET (SUITE)

30 septembre 2019

(En milliers de gourdes)		Courants	30-60 jours	61-89 jours	Total
Prêts aux entreprises	G	22,655,085	136,682	113,071	22,904,838
Prêts aux micro-entreprises		3,220,673	103,268	34,457	3,358,398
Prêts sur cartes de crédit		1,324,492	64,455	40,236	1,429,183
Avances en comptes courants		5,118,606	1,791	10,319	5,130,716
Autres catégories de prêts		<u>9,673,762</u>	<u>195,698</u>	<u>188,037</u>	<u>10,057,497</u>
	G	41,992,618	501,894	386,120	42,880,632

(En milliers de gourdes)		90-180 jours	181-360 jours	Plus de 360 jours	Total
Prêts aux entreprises	G	126,107	15,929	-	142,036
Prêts aux micro-entreprises		26,473	85,803	-	112,276
Prêts sur cartes de crédit		17,400	10,542	4,125	32,067
Avances en comptes courants		27,983	5,127	239	33,349
Autres catégories de prêts		<u>63,518</u>	<u>19,777</u>	<u>22,699</u>	<u>105,994</u>
	G	261,481	137,178	27,063	425,722

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(9) PRÊTS, NET (SUITE)

Au 30 septembre, les prêts étaient couverts par les garanties suivantes :

30 septembre 2020

(En milliers de gourdes)		Hypothèques	Nantissements en espèces (note 16)	Autres (a)
Prêts courants	G	13,564,671	1,801,980	5,721,675
Prêts arriérés – 90 jours et plus		<u>351,875</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
	G	13,916,546	1,801,980	5,721,675

30 septembre 2019

(En milliers de gourdes)		Hypothèques	Nantissements en espèces (note 16)	Autres (a)
Prêts courants	G	15,992,791	2,817,334	8,169,187
Prêts arriérés – 90 jours et plus		<u>249,678</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
	G	16,242,469	2,817,334	8,169,187

(a) Les autres garanties sont constituées de lettres de garantie étrangères et locales, de bons de Trésorerie et de nantissements d'actions.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(9) PRÊTS, NET (SUITE)

La provision pour pertes de crédit attendues sur prêts **pour l'ensemble du portefeuille de prêts** a évolué comme suit :

	Total 2020	Total 2019
(En milliers de gourdes)		
Solde au début de l'exercice avant l'incidence de l'adoption de IFRS 9	G 1,214,424	377,472
Incidence de l'adoption de IFRS 9 (note 21)	-	489,733
Solde ajusté au début de l'exercice	1,214,424	867,205
Dotations aux pertes de crédit (note 22)	564,726	514,883
Effet de change	(225,784)	105,014
Radiations (i)	(357,367)	(272,678)
Solde à la fin de l'exercice	G 1,195,999	1,214,424

(i) Les radiations par catégories au cours des exercices 2020 et 2019 sont comme suit :

(En milliers de gourdes)		2020	2019
Micro-entreprises	G	243,816	222,208
Cartes de crédit		97,616	43,854
Prêts à la consommation		5,040	6,101
Prêts aux entreprises		10,895	515
	G	357,367	272,678

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(9) PRÊTS, NET (SUITE)

Les variations par phase pour l'ensemble du portefeuille de prêts ont évolué comme suit :

(En milliers de gourdes)	Prêts non dépréciés		Prêts dépréciés	Prêts à défaut	TOTAL
	Phase 1	Phase 2	Phase 3		
Prêts et intérêts à recevoir au 30 septembre 2018	G 31,578,098	2,151,485	839,070		34,568,653
Provision pour pertes de crédit attendues, ajustée	(335,974)	(40,654)	(490,577)		(867,205)
Solde au 30 septembre 2018 ajusté, net	31,242,124	2,110,831	348,493		33,701,448
Variations de l'exercice :					
Prêts et intérêts à recevoir	6,711,290	704,258	1,542,696		8,958,244
Provision pour pertes de crédit attendues	(66,575)	(43,718)	(236,926)		(347,219)
	6,644,715	660,540	1,305,770		8,611,025
Prêts et intérêts à recevoir au 30 septembre 2019	38,289,388	2,855,743	2,381,766		43,526,897
Provision pour pertes de crédit attendues	(402,549)	(84,372)	(727,503)		(1,214,424)
Solde au 30 septembre 2019, net	37,886,839	2,771,371	1,654,263		42,312,473
Variations de l'exercice :					
Prêts et intérêts à recevoir	(5,910,151)	(1,241,366)	332,635		(6,818,882)
Provision pour pertes de crédit attendues	5,761	(65,615)	78,279		18,425
	(5,904,390)	(1,306,981)	410,914		(6,800,457)
Prêts et intérêts à recevoir au 30 septembre 2020	32,379,237	1,614,377	2,714,401		36,708,015
Provision pour pertes de crédit attendues	(396,788)	(149,987)	(649,224)		(1,195,999)
Solde au 30 septembre 2020, net	G 31,982,449	1,464,390	2,065,177		35,512,016

Aux 30 septembre 2020 et 2019, les prêts à défaut comprennent :

(En milliers de gourdes)		2020	2019
Prêts arriérés - 90 jours et plus	G	492,860	425,722
Autres prêts (i)		1,572,317	1,228,541
	G	2,065,177	1,654,263

(i) Les autres prêts sont classifiés à la phase 3 comme prêts à défaut bien qu'étant à jour parce que, selon l'appréciation de la Direction, en fonction des critères décrits à la **note 3 a**, ils nécessitent des provisions plus importantes.

À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(9) PRÊTS, NET (SUITE)

a) La provision pour pertes de crédit attendues sur prêts **pour le Microcrédit** a évolué comme suit :

Total 2020	Total 2019
---------------	---------------

(En milliers de gourdes)

Solde au début de l'exercice	G 259,993	112,869
Incidence de l'adoption de IFRS 9	-	35,516
Solde ajusté au début de l'exercice	259,993	148,385
Dotation aux pertes de crédit	376,361	333,816
Radiations	(243,816)	(222,208)
Solde à la fin de l'exercice	G 392,538	259,993

Les variations du portefeuille et la provision par phase pour le Microcrédit sont comme suit :

	Prêts non dépréciés		Prêts dépréciés		Prêts à défaut		TOTAL
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Phase 3	Phase 3		
(En milliers de gourdes)							
Prêts et intérêts à recevoir au 30 septembre 2018	G	2,743,421	58,117	101,895	2,903,433		
Provision pour pertes de crédit attendues, ajustée		(51,285)	(30,355)	(66,745)	(148,385)		
Solde au 30 septembre 2018 ajusté, net		2,692,136	27,762	35,150	2,755,048		
Variations de l'exercice :							
Prêts et intérêts à recevoir		519,922	88,231	105,373	713,526		
Provision pour pertes de crédit attendues		(14,187)	(31,070)	(66,350)	(111,607)		
		505,735	57,161	39,023	601,919		
Prêts et intérêts à recevoir au 30 septembre 2019		3,263,343	146,348	207,268	3,616,959		
Provision pour pertes de crédit attendues		(65,472)	(61,425)	(133,095)	(259,992)		
Solde au 30 septembre 2019, net		3,197,871	84,923	74,173	3,356,967		
Variations de l'exercice :							
Prêts et intérêts à recevoir		(88,968)	77,714	480,144	468,890		
Provision pour pertes de crédit attendues		(37,336)	(73,010)	(22,200)	(132,546)		
		(126,304)	4,704	457,944	336,344		
Prêts et intérêts à recevoir au 30 septembre 2020		3,174,375	224,062	687,412	4,085,849		
Provision pour pertes de crédit attendues		(102,808)	(134,435)	(155,295)	(392,538)		
Solde au 30 septembre 2020, net	G	3,071,567	89,627	532,117	3,693,311		

(A suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(9) PRÊTS, NET (SUITE)

b) La provision pour pertes de crédit attendues sur prêts **pour les cartes de crédit** a évolué comme suit :

Total 2020	Total 2019
-----------------------	-----------------------

(En milliers de gourdes)

Solde au début de l'exercice	G 52,114	51,220
Incidence de l'adoption de IFRS 9	-	11,801
Solde ajusté au début de l'exercice	52,114	63,021
Dotation aux pertes de crédit	132,021	18,594
Effet de change	(20,423)	14,353
Radiations	(97,616)	(43,854)
Solde à la fin de l'exercice	G 66,096	52,114

Les variations du portefeuille et de la provision par phase pour les cartes de crédit sont comme suit :

(En milliers de gourdes)	Prêts non dépréciés		Prêts dépréciés		Prêts à défaut	TOTAL
	Phase 1	Phase 2	Phase 3			
Prêts et intérêts à recevoir au 30 septembre 2018	G 898,669	171,337	49,575		1,119,581	
Provision pour pertes de crédit attendues, ajustée	(11,164)	(2,282)	(49,575)		(63,021)	
Solde au 30 septembre 2018 ajusté, net	887,505	169,055	-		1,056,560	
Variations de l'exercice :						
Prêts et intérêts à recevoir	200,726	172,414	(15,581)		357,559	
Provision pour pertes de crédit attendues	(2,404)	(2,271)	15,581		10,906	
	198,322	170,143	-		368,465	
Prêts et intérêts à recevoir au 30 septembre 2019	1,099,395	343,751	33,994		1,477,140	
Provision pour pertes de crédit attendues	(13,568)	(4,553)	(33,994)		(52,115)	
Solde au 30 septembre 2019, net	1,085,827	339,198	-		1,425,025	
Variations de l'exercice :						
Prêts et intérêts à recevoir	87,185	(184,392)	23,847		(73,360)	
Provision pour pertes de crédit attendues	5,876	3,990	(23,847)		(13,981)	
	93,061	(180,402)	-		(87,341)	
Prêts et intérêts à recevoir au 30 septembre 2020	1,186,580	159,359	57,841		1,403,780	
Provision pour pertes de crédit attendues	(7,692)	(563)	(57,841)		(66,096)	
Solde au 30 septembre 2020, net	G 1,178,888	158,796	-		1,337,684	

(A suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(9) PRÊTS, NET (SUITE)

- c) La provision pour pertes de crédit attendues sur prêts pour les **autres catégories de prêts** a évolué comme suit :

	Total 2020	Total 2019
(En milliers de gourdes)		
Solde au début de l'exercice	G 902,317	213,383
Incidence de l'adoption de IFRS 9	-	442,416
Solde ajusté au début de l'exercice	902,317	655,799
Dotations aux pertes de crédit	56,344	162,473
Effet de change	(205,361)	90,661
Radiations	(15,935)	(6,616)
Solde à la fin de l'exercice	G 737,365	902,317

Les variations du portefeuille et de la provision par phase pour les autres catégories de prêts sont comme suit :

(En milliers de gourdes)	Prêts non dépréciés	Prêts dépréciés	Prêts à défaut	TOTAL
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	
Prêts et intérêts à recevoir au 30 septembre 2018	G 27,936,008	1,922,031	687,600	30,545,639
Provision pour pertes de crédit attendues, ajustée	(273,525)	(8,017)	(374,257)	(655,799)
Solde au 30 septembre 2018 ajusté, net	27,662,483	1,914,014	313,343	29,889,840
Variations de l'exercice :				
Prêts et intérêts à recevoir	5,990,642	443,613	1,452,904	7,887,159
Provision pour pertes de crédit attendues	(49,984)	(10,377)	(186,157)	(246,518)
	5,940,658	433,236	1,266,747	7,640,641
Prêts et intérêts à recevoir au 30 septembre 2019	33,926,650	2,365,644	2,140,504	38,432,798
Provision pour pertes de crédit attendues	(323,509)	(18,394)	(560,414)	(902,317)
Solde au 30 septembre 2019, net	33,603,141	2,347,250	1,580,090	37,530,481
Variations de l'exercice :				
Prêts et intérêts à recevoir	(5,908,368)	(1,134,688)	(171,356)	(7,214,412)
Provision pour pertes de crédit attendues	37,221	3,405	124,326	164,952
	(5,871,147)	(1,131,283)	(47,030)	(7,049,460)
Prêts et intérêts à recevoir au 30 septembre 2020	28,018,282	1,230,956	1,969,148	31,218,386
Provision pour pertes de crédit attendues	(286,288)	(14,989)	(436,088)	(737,365)
Solde au 30 septembre 2020, net	G 27,731,994	1,215,967	1,533,060	30,481,021

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(9) PRÊTS, NET (SUITE)

Aux 30 septembre 2020 et 2019, la provision pour pertes sur prêts, requise selon les prescrits de la circulaire 87 de la Banque Centrale, totalise G 767 millions et G 775 millions. Cette provision est couverte comme suit au niveau de la Banque :

(En milliers de gourdes)		2020	2019
Provision pour pertes de crédit attendues	G	737,365	775,051
Réserve générale		29,830	-
Total provision requise selon circulaire 87	G	767,195	775,051

(10) IMMOBILISATIONS

Les immobilisations, au coût, ont ainsi évolué au cours de l'exercice :

Coût

(En milliers de gourdes)		Solde au 30/09/19	Acquisitions	Transferts, net	Dispositions	Effet de conversion	Solde au 30/09/20
Terrains	G	490,342	1,246	-	-	(1,881)	489,707
Immeubles		934,545	4,817	-	-	(16,933)	922,429
Mobilier et équipements		903,991	148,993	78,087	(21,366)	238	1,109,943
Équipements informatiques		124,196	27,862	39,609	(12,718)	838	179,787
Améliorations locatives		490,203	141,187	(21,663)	(112)	-	609,615
Véhicules		615,985	146,049	(129,950)	(2,444)	(1,807)	627,833
Investissements en cours		361,205	341,464	(266,372)	-	-	436,297
Biens complètement amortis		<u>2,056,936</u>	<u>-</u>	<u>300,289</u>	<u>(119,841)</u>	<u>3,603</u>	<u>2,240,987</u>
	G	5,977,403	811,618	-	(156,481)	(15,942)	6,616,598

L'amortissement cumulé a ainsi évolué au cours de l'exercice :

Amortissement cumulé

(En milliers de gourdes)		Solde au 30/09/19	Amortissement	Transferts	Dispositions	Effet de conversion	Solde au 30/09/20
Immeubles	G	178,004	31,251	-	-	(4,813)	204,442
Mobilier et équipements		378,433	157,949	(64,206)	(10,448)	748	462,476
Équipements informatiques		72,695	42,247	(46,351)	(12,709)	5,279	61,161
Améliorations locatives		205,099	135,221	(59,806)	(83)	-	280,431
Véhicules		277,902	162,945	(129,926)	(582)	(947)	309,392
Biens complètement amortis		<u>2,056,936</u>	<u>-</u>	<u>300,289</u>	<u>(119,841)</u>	<u>3,603</u>	<u>2,240,987</u>
	G	3,169,069	529,613	-	(143,663)	(3,870)	3,558,889
Immobilisations nettes	G	2,808,334			(12,818)		3,057,709

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(11) ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION/OBLIGATIONS LOCATIVES

La note suivante reflète l'information financière pour les contrats liant le Groupe à titre de preneur. Le Groupe n'est pas bailleur.

Actifs au titre de droits d'utilisation

Les actifs au titre de droits d'utilisation ont ainsi évolué :

Coût

(En milliers de gourdes)

Solde au 1 ^{er} octobre 2019 (i)	G 1,493,513
Ajouts	<u>123,761</u>
Solde au 30 septembre 2020	G 1,617,274

Amortissement cumulé

(En milliers de gourdes)

Solde au 1 ^{er} octobre 2019	G -
Amortissement	<u>383,373</u>
Solde au 30 septembre 2020	G 383,373

Actifs au titre de droits d'utilisation, net **G 1,233,901**

(i) Les actifs au titre de droits d'utilisation au 1^{er} octobre 2019 comprennent les loyers payés d'avance non actualisés.

Les obligations locatives ont ainsi évolué :

(En milliers de gourdes)	USD		
	converti	HTG	TOTAL
Solde au 1^{er} octobre 2019	G 1,314,952	5,791	1,320,743
Ajouts	G 109,084	-	109,084
Intérêts sur obligations locatives	24,715	645	25,360
Paiements de loyers	(324,058)	(2,606)	(326,664)
Effet de change sur les contrats en dollars US	(418,085)	-	(418,085)
Solde au 30 septembre 2020	G 706,608	3,830	710,438
Portion à court terme	186,578	797	187,375
Portion à long terme	520,030	3,033	523,063
Total	G 706,608	3,830	710,438

(à suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(11) ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION/OBLIGATIONS LOCATIVES (SUITE)

Obligations locatives

Les paiements contractuels non actualisés à effectuer au titre des obligations locatives se présentent comme suit :

(En milliers)	USD	HTG	TOTAL
Moins d'un 1 an	223,715	1,135	224,850
Entre 1 an et 2 ans	189,368	1,316	190,684
Entre 2 et 5 ans	276,839	2,280	279,119
Plus de 5 ans	97,571	2,470	100,041
Total	787,493	7,201	794,694

Les charges relatives aux contrats de location comptabilisées à l'état consolidé du résultat net sont comme suit :

(En milliers de gourdes)	Contrats locaux	Filiale étrangère	TOTAL
Intérêts sur obligations locatives	G 24,141	1,219	25,360
Amortissement - actifs au titre de droits d'utilisation	372,981	10,392	383,373
Total	G 397,122	11,611	408,733

Les dépenses fiscales de l'exercice relatives à ces contrats de location localement sont de G 334,206M d'où un écart de G 62,916M, résultant en un impôt reporté de G 18,875M (**note 15a**).

Au 30 septembre 2020, les obligations locatives liées aux sociétés apparentées aux Membres du Conseil totalisaient G 34,203M.

(12) ACHALANDAGE ET AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Aux 30 septembre, l'achalandage et les autres immobilisations incorporelles se présentent comme suit :

(En milliers de gourdes)		2020	2019
Achalandage (a)	G	123,614	123,614
Autres immobilisations incorporelles (b)		<u>27,024</u>	<u>32,169</u>
	G	150,638	155,783

(à suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(12) ACHALANDAGE ET AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (SUITE)

(a) Aux 30 septembre, l'achalandage est ainsi :

(En milliers de gourdes)		2020	2019
Achalandage au coût			
SCOTIA BANK HAITI	G	96,885	96,885
IMSA		11,332	11,332
MICRO CRÉDIT NATIONAL		9,950	9,950
UNICRÉDIT		3,663	3,663
SNI S.A.		<u>1,784</u>	<u>1,784</u>
Total-achalandage	G	123,614	123,614

(b) Les autres immobilisations incorporelles ont ainsi évolué au cours de l'exercice :

Coût

(En milliers de gourdes)		Solde au 30/09/19	Acquisitions	Transferts	Dispositions	Effet de conversion	Solde au 30/09/20
Logiciels							
informatiques	G	64,262	23,289	(16,766)	(10,222)	654	61,217
Biens complètement amortis		<u>108,772</u>	<u>-</u>	<u>16,766</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>125,538</u>
	G	173,034	23,289	-	(10,222)	654	186,755

Amortissement cumulé

(En milliers de gourdes)		Solde au 30/9/19	Amortissement	Transferts	Dispositions	Effet de conversion	Solde au 30/9/20
Logiciels							
informatiques	G	32,093	27,273	(16,766)	(9,023)	616	34,193
Biens complètement amortis		<u>108,772</u>	<u>-</u>	<u>16,766</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>125,538</u>
		140,865	27,273	-	(9,023)	616	159,731
Immobilisations incorporelles nettes	G	32,169		-	(1,199)	-	27,024

(à suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(13) PLACEMENTS IMMOBILIERS

Conformément au traitement alternatif permis par la norme IAS 40 et au cours de l'exercice terminé le 30 septembre 2020, la Banque a transféré en placements immobiliers au coût amorti des propriétés détenues pour revente (**note 14**). Ces propriétés ont été amorties à partir de la date d'acquisition de ces biens de créances par voie légale ou en dation, et leur coût au 30 septembre 2020 est évalué comme suit :

(En milliers de gourdes)	Coût	Amortissement			Valeur nette
		au 1 ^{er} octobre 2019	Amortissement de l'exercice	Amortissement cumulé	
Terrains	G 59,826	-	-	-	59,826
Bâtisses	<u>52,658</u>	<u>8,996</u>	<u>2,633</u>	<u>11,629</u>	<u>41,029</u>
Total (note 14)	G 112,484	8,996	2,633	11,629	100,855

Les bâtisses sont amorties sur une base linéaire au taux de 5% et sont couvertes par une provision pour perte de valeur de 20% annuellement sur propriétés détenues pour revente selon les prescrits de la Banque Centrale. Cette provision est couverte comme suit :

(En milliers de gourdes)		2020	2019
Provision pour pertes de valeur sur placements immobiliers et propriétés détenues pour revente	G	85,893	67,827
Amortissement cumulé		11,629	-
	G	97,522	67,827

(14) PROPRIÉTÉS DÉTENUES POUR REVENTE

Les propriétés détenues pour revente ont ainsi évolué :

(En milliers de gourdes)		2020	2019
Solde au début de l'exercice	G	133,337	205,454
Ventes de l'exercice		(10,023)	(9,805)
Radiations		-	(62,312)
Transfert à placements immobiliers (note 13)		(112,484)	-
Solde à la fin de l'exercice	G	10,830	133,337

Les ventes ont résulté en une perte de G 516M en 2020 et un gain de G4,500M en 2019.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(14) PROPRIÉTÉS DÉTENUES POUR REVENTE (SUITE)

Le 3 décembre 2013, la Banque de la République d'Haïti (BRH) a émis une note interprétative de l'application de la provision annuelle de 20% sur les biens adjugés ou reçus en dation de paiement, requise par la Loi du 20 juillet 2012, portant sur les banques et les autres institutions financières, en son article 189. La réserve requise a été appliquée à partir de décembre 2015 et est reflétée au poste «Réserve-perte de valeur sur placements immobiliers et sur propriétés détenues pour revente» à l'avoir des actionnaires. Conformément aux exigences de la Loi, cette réserve est constituée à compter de la fin de la deuxième année suivant l'adjudication ou la repossession d'un bien. Aux 30 septembre 2020 et 2019, les propriétés détenues pour revente sont couvertes par une réserve de G 85,893M et G 76,823M, respectivement. Cette réserve n'est pas sujette à distribution.

(15) AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF, NET

Aux 30 septembre, les autres éléments d'actif, net sont :

(En milliers de gourdes)		2020	2019
Frais payés d'avance	G	968,396	991,282
À recevoir – agents de transferts, net		313,156	722,125
Impôts sur le revenu et autres taxes payées d'avance		312,981	781,691
Primes à recevoir – UniAssurances S.A., net		127,543	249,795
Avances – fournisseurs et autres		79,247	44,946
Impôts reportés débiteurs (a)		70,212	24,286
Comptes à recevoir – sociétés apparentées, net (note 29)		21,542	44,197
Avances aux dirigeants et aux cadres (b)		8,617	1,332
Stocks de marchandises – Unitransfer Haïti		1,026	36,076
Autres		463,294	<u>236,957</u>
		2,366,014	3,132,687
Provision pour pertes de crédit attendues (c)		(70,586)	(52,045)
TOTAL AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF, NET	G	2,295,428	3,080,642

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(15) AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF, NET (SUITE)

(a) Les impôts reportés débiteurs ont évolué comme suit :

(En milliers de gourdes)		2020	2019
Impôts relatifs aux quotes-parts des filiales	G	51,337	24,286
Incidence d'adoption IFRS 16 (note 11)		<u>18,875</u>	<u>-</u>
	G	70,212	24,286

Les impôts reportés relatifs aux quotes-parts des filiales non consolidées ont enregistré les mouvements suivants :

(En milliers de gourdes)		2020	2019
Solde au début de l'exercice	G	(24,286)	(21,605)
Impôts reportés de l'exercice relatifs aux quotes-parts non consolidées (note 24)		10,283	15,986
Impôts payés sur dividendes par LMH		<u>(37,334)</u>	<u>(18,667)</u>
Impôts reportés débiteurs	G	(51,337)	(24,286)

Les impôts reportés débiteurs relatifs aux quotes-parts des filiales seront déduits des impôts reportés créditeurs des exercices subséquents.

(b) Les avances aux dirigeants et aux cadres ne portent pas intérêts et sont amorties contractuellement sur une période de cinq ans.

(c) La provision pour pertes de crédit attendues sur les autres éléments d'actif a évolué comme suit :

	Phase I		
(En milliers de gourdes)		2020	2019
Solde au début de l'exercice avant incidence d'adoption IFRS 9	G	52,045	39,320
Incidence de l'adoption de IFRS 9 (note 21)		-	7,956
Solde ajusté au début de l'exercice		52,045	47,276
Dotation aux pertes de crédit (note 22)		28,354	19,670
Radiations		-	(27,339)
Effet de change		(9,813)	12,438
Solde en fin d'exercice	G	70,586	52,045

(à suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(16) DÉPÔTS

Aux 30 septembre, les dépôts se répartissent ainsi :

(En milliers de gourdes)		2020	2019
Dépôts à vue :			
Gourdes	G	12,637,275	9,826,417
Dollars US		29,601,971	36,034,134
Euros		<u>239,238</u>	<u>274,718</u>
	G	42,478,484	46,135,269
Dépôts d'épargne :			
Gourdes	G	16,841,691	13,903,834
Dollars US		<u>23,492,898</u>	<u>29,359,717</u>
		40,334,589	43,263,551
Dépôts à terme :			
Gourdes		5,522,033	6,181,357
Dollars US		<u>5,988,585</u>	<u>10,123,395</u>
	G	11,510,618	16,304,752
Total des dépôts	G	94,323,691	105,703,572
Dépôts en gourdes	G	35,000,999	29,911,608
Dépôts en dollars US		59,083,454	75,517,246
Dépôts en Euros		239,238	274,718
Total des dépôts	G	94,323,691	105,703,572

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(16) DÉPÔTS (SUITE)

Les taux moyens d'intérêts sur les dépôts sont comme suit :

	2020	2019
Dépôts à vue (fonds à un jour) :		
Gourdes	0.15%	0.15%
Dépôts à vue (épargne-chèques) :		
Gourdes	0.03%	0.03%
Dollars US	0.01%	0.02%
Dépôts d'épargne :		
Gourdes	0.04%	0.05%
Dollars US	0.01%	0.02%
Dépôts à terme :		
Gourdes	8.42%	6.94%
Dollars US	0.80%	0.26%

Les dépôts reçus en nantissement de prêts totalisent G 1,801,980M et G 2,817,334M aux 30 septembre 2020 et 2019 (**note 9**).

Les dépôts des membres du Conseil d'Administration et leurs sociétés apparentées totalisent G 2,077,582M et G 2,789,878M aux 30 septembre 2020 et 2019, respectivement. Ces dépôts ont été reçus dans le cours normal des affaires et sont rémunérés aux conditions normales de la Banque.

(17) FONDS EMPRUNTÉS

Les fonds empruntés sont ainsi répartis :

(En milliers de gourdes)		2020	2019
Avances de la Banque de la République d'Haïti (a)	G	2,260,374	1,690,584
Emprunts interbancaires à court terme (b)		-	1,000,000
	G	2,260,374	2,690,584

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(17) FONDS EMPRUNTÉS (SUITE)

(a) Les avances de la Banque de la République d'Haïti sont réparties comme suit :

(En milliers de gourdes)		2020	2019
Avances BRH – logement 5 Étoiles (i)	G	1,478,863	1,300,840
Avances BRH – Financement au secteur agricole (ii)		456,654	-
Avances BRH – Facilité de Crédit des Entreprises à l'exportation (iii)		324,857	365,077
Avances BRH– PSUGO (iv)		-	<u>24,667</u>
	G	2,260,374	1,690,584

- i) En vertu du Protocole d'Accord du 11 décembre 2014 relatif au programme de promotion de crédit au logement signé entre Unibank et la Banque de la République d'Haïti pour une durée de 10 ans, la Banque a reçu des avances totalisant G 235,405M et G 229,250M respectivement durant les exercices 2020 et 2019. Dans le cadre de ce programme de crédit au logement, la BRH s'est engagée à faire des avances de fonds selon les besoins de la Banque à un taux d'intérêts annuel compris entre 1% et 3%, payables mensuellement. Le principal est remboursable mensuellement sur des périodes de 10 ans et 20 ans, et à maturité sur une période de 10 ans pour les avances initiales. La Banque est autorisée à ne pas constituer de réserves obligatoires sur les fonds en gourdes utilisés pour le programme de crédit au logement.
- (ii) En date du 20 septembre 2018, la Banque de la République d'Haïti (BRH) a publié la circulaire 113, en vue de contribuer à la relance de l'agriculture et au développement de l'agrobusiness. Au cours de l'exercice 2020, dans le cadre de ce programme la BRH a octroyé à Unibank des avances totalisant G465,106M, au taux annuel compris entre 1% et 2%, remboursables mensuellement sur une période de 10 ans.
- (iii) En vertu du protocole d'accord du 12 avril 2019 relatif au programme de facilitation de crédit en faveur des entreprises de production tournées vers l'exportation, signé entre Unibank et la Banque de la République d'Haïti pour une durée de 10 ans, la Banque a reçu des avances totalisant G371,265M durant l'exercice 2019. Dans le cadre de ce programme de crédit à l'exportation, la BRH s'est engagée à faire des avances de fonds selon les besoins de la Banque à un taux d'intérêts annuel de 1%, payables mensuellement.
- (iv) En date du 4 mars 2015, la Banque de la République d'Haïti (BRH) a octroyé à UNIBANK un prêt pour un montant de G 250 millions, garanti par des obligations du Trésor (**note 7c**). Les termes de remboursement sont identiques aux termes des obligations, à savoir des remboursements mensuels sur 60 mois au taux de 6%.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(17) FONDS EMPRUNTÉS (SUITE)

(b) Les emprunts interbancaires à court terme, contractés auprès d'une banque locale, le 23 septembre 2019, portaient intérêts aux taux de 16.0% et 24.0% l'an, et ont été remboursés les 21 octobre et 23 décembre 2019.

(18) AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIF

Aux 30 septembre, les autres éléments de passif se présentent comme suit :

(En milliers de gourdes)		2020	2019
Obligations du plan de retraite à cotisations déterminées (note 26)	G	2,964,080	3,733,236
Dépôts non sujets à emploi		1,429,499	1,416,344
Chèques de direction		935,173	1,196,265
Primes non acquises – UniAssurances S.A.		483,542	759,395
Provisions		354,546	631,976
Virements et transferts à payer		354,329	638,818
Frais courus		276,021	301,769
Boni à payer		181,259	295,909
Intérêts à payer		177,903	159,125
Dividendes à payer		120,524	165,907
Provisions pour pertes de crédit attendues sur engagements de crédit (a)		116,766	140,007
Transferts à payer – Unitransfer International		97,758	260,113
Impôts reportés (b)		17,253	25,238
Impôts à payer		14,592	32,855
Autres		261,633	436,466
TOTAL AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIF	G	7,784,878	10,193,423

(a) La provision pour pertes de crédit attendues sur les engagements de crédit a évolué comme suit :

	Phase 1		
(En milliers de gourdes)		2020	2019
Solde au début de l'exercice	G	140,007	-
Incidence de l'application de IFRS 9 (note 21)		-	115,733
Dotation aux pertes de crédit (note 22)		5,890	(14,325)
Effet de change		(29,131)	38,599
Solde à la fin de l'exercice (note 30)	G	116,766	140,007

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(18) AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIF (SUITE)

(b) Les impôts reportés sont relatifs aux éléments suivants :

(En milliers de gourdes)		2020	2019
Réévaluation-terrains	G	4,396	4,396
Plus-value sur instruments de capitaux propres (note 7d)		<u>12,857</u>	<u>20,842</u>
	G	17,253	25,238

(19) OBLIGATIONS SUBORDONNÉES

Aux 30 septembre, les obligations subordonnées se présentent comme suit :

(En milliers de gourdes)		2020	2019
Fondation Unibank (note 29)	G	164,996	253,570
Obligations subordonnées – autres		<u>770,531</u>	<u>1,309,196</u>
	G	935,527	1,562,766

Les obligations sont libellées en dollars et sont émises pour une durée de 10 ans à compter de 2016. Ces obligations subordonnées portent intérêts au taux moyen de 4.03% en 2020 et 4.58% en 2019.

Unifinance S.A. joue le rôle d'intermédiaire pour assurer la gestion du service des dettes subordonnées et est rémunérée par UNIBANK S.A. à raison de 0.25% du montant investi.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(20) CAPITAL-ACTIONS

Par décision votée en Assemblée Générale Extraordinaire le 11 août 2017 et mise en vigueur au 30 septembre 2017, le capital-actions autorisé de la Banque a été porté à sept milliards de gourdes (G 7,000,000,000), représentant 560,000 actions nominatives d'une valeur nominale de G 12,500 chacune.

Aux 30 septembre, le capital-actions autorisé et libéré est comme suit :

(En milliers de gourdes)	2020	2019
CAPITAL-ACTIONS AUTORISÉ		
140,000 actions de classe A d'une valeur nominale de G 12,500 Chaque action de classe A est assortie d'un droit de vote	G 1,750,000	1,750,000
420,000 actions de classe B d'une valeur nominale de G 12,500 Chaque action de classe B est assortie de cinq droits de vote	5,250,000 G 7,000,000	<u>5,250,000</u> <u>7,000,000</u>
CAPITAL-ACTIONS NON LIBÉRÉ		
10,499 actions de classe A	G (131,238)	(132,488)
31,597 actions de classe B	(394,962) G (526,200)	<u>(397,462)</u> <u>(529,950)</u>
CAPITAL-ACTIONS LIBÉRÉ		
129,501 actions de classe A	G 1,618,762	1,617,512
388,403 actions de classe B	4,855,038 G 6,473,800	<u>4,852,538</u> <u>6,470,050</u>
ACTIONS DE TRÉSORERIE		
710 actions de classe A en 2020 et 2019	G (8,875)	(8,875)
11,318 et 4,518 actions de classe B en 2020 et 2019	(141,475) G (150,350)	<u>(56,475)</u> <u>(65,350)</u>
CAPITAL-ACTIONS, NET	G 6,323,450	6,404,700

Aux 30 septembre 2020 et 2019, le capital libéré inclut 6,027 et 5,727 actions acquises par des cadres de la Banque. Ces actions sont assorties de droits de vote conformément aux statuts de la Banque et leurs détenteurs perçoivent des dividendes régulièrement déclarés. Selon le contrat entre la Banque et les cadres, certaines restrictions aux droits de cession de ces actions sont applicables sur une période de cinq à dix ans, à partir de la date d'acquisition.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(21) INCIDENCE DE L'ADOPTION IFRS 9

L'incidence découlant de l'adoption des dispositions de IFRS 9 en 2019 relative à la dépréciation des actifs financiers est comme suit :

(En milliers de gourdes)	Provision selon IAS 39 tel que reflétée antérieurement aux 30 septembre 2018	Ajustement relatif à l'incidence de l'adoption de IFRS 9	Provision pour pertes de crédit attendues selon IFRS 9 au 30 septembre 2019
BILAN			
Dépôts à terme auprès de banques, net (note 6)	G -	919	919
Prêts (note 9)	377,472	489,733	867,205
Autres éléments d'actif (note 15 c)	39,320	7,956	47,276
Engagements de crédit – autres éléments de passif (note 18)	-	115,733	115,733
TOTAL BILAN	G 416,792	614,341	1,031,133

Le renversement de la réserve générale pour pertes sur prêts est comme suit :

(En milliers de gourdes)	Solde au 30/9/2018 avant ajustement	Ajustement	Solde au 30/9/2018 ajusté
Incidence sur la réserve générale pour pertes sur prêts	G 401,061	401,061	-

Note : L'effet éventuel de l'impôt sur le revenu sur les ajustements occasionnés par l'application de la norme IFRS 9 n'a pas été considéré.

(22) DOTATION AUX PERTES DE CRÉDIT

La dotation récupération aux pertes de crédit par rubrique du bilan et par type d'engagements hors bilan est comme suit :

(En milliers de gourdes)		2020	2019
Dépôts à terme auprès de banques, net (note 6)	G	-	(376)
Prêts (note 9)		564,726	514,883
Récupérations sur prêts radiés		-	(92,620)
Prêts, net		564,726	422,263
Autres éléments d'actif (note 15 (c))		28,354	19,670
Engagements de crédit – Autres éléments de passif (note 18)		5,890	(14,325)
TOTAL	G	598,970	427,232

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(23) SOCIÉTÉS DU GROUPE ET PARTICIPATION NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE DANS LES FILIALES

La société mère du Groupe est UNIBANK S.A. La participation de UNIBANK S.A. dans ses filiales regroupées en secteurs d'activités est comme suit :

	2020	2019
<u>BANQUE ET SERVICES BANCAIRES</u>		
MICRO CRÉDIT NATIONAL S.A. (Société de Crédit pour Micro-Entrepreneurs, Petites et Moyennes Entreprises)	<u>100%</u>	<u>100%</u>
UNICARTE S.A. (Société de Cartes de Crédit)	<u>100%</u>	<u>100%</u>
UNICRÉDIT S.A. (Société de Crédit à la Consommation)	<u>100%</u>	<u>100%</u>
UNIFINANCE S.A. (Services de Banque d'Affaires)	<u>100%</u>	<u>100%</u>
UNITRANSFER S.A. (HAÏTI) (Société de Transferts de Fonds)	<u>100%</u>	<u>100%</u>
UNITRANSFER INTERNATIONAL LTD. (Société de Transferts de Fonds)	<u>100%</u>	<u>100%</u>
<u>ASSURANCES</u>		
UNIASSURANCES S.A. (Société d'Assurances)	<u>100%</u>	<u>100%</u>
<u>INVESTISSEMENTS NON BANCAIRES</u>		
A- SOCIÉTÉS D'INVESTISSEMENT		
 GRUPE FINANCIER NATIONAL S.A.		
(Gestion du Groupe et Investissements non Bancaires)	<u>100%</u>	<u>100%</u>
 GFN INTERNATIONAL ASSETS LTD.		
(Société de Gestion d'Actifs non Immobiliers)	<u>100%</u>	<u>100%</u>
 SOCIÉTÉ NATIONALE D'INVESTISSEMENT S.A. (SNI)		
(Société d'Investissement)	<u>100%</u>	<u>100%</u>
 CAPITAL CONSULT S.A. (Conseils en Gestion et Finances)		
	<u>100%</u>	<u>100%</u>
 SNI MINOTERIE L.P. (a) (Société d'Investissement)		
Participation à travers GFN S.A.	<u>61.10%</u>	<u>61.10%</u>
B- SOCIÉTÉS IMMOBILIÈRES		
 IMMOBILIER S.A. (IMSA) (Société de Promotion Immobilière)		
	<u>100%</u>	<u>100%</u>
 CENTRALE IMMOBILIÈRE S.A. (CISA)		
(Société de Gestion Immobilière)	<u>100%</u>	<u>100%</u>
 GFN AMERICAN HOLDINGS LLC (antérieurement		
 GFN Real Estate Ltd. (Société Immobilière) :		
 INTERNATIONAL SUNRISE PARTNERS LLC		
(Société Immobilière)	<u>100%</u>	<u>100%</u>
 GFN REAL ESTATE LLC (Société Immobilière)		
	<u>100%</u>	<u>100%</u>
 GFN RESTAURANT II LLC (Société Immobilière)		
	<u>100%</u>	<u>100%</u>
 UNICOM USA, LLC		
	<u>100%</u>	<u>100%</u>
 ARAGON HOLDINGS, INC.		
	<u>100%</u>	<u>100%</u>

(a) La principale activité de SNI Minoterie L.P. consiste en son investissement à concurrence de 23.30% dans Les Moulins d'Haïti S.E.M.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(23) SOCIÉTÉS DU GROUPE ET PARTICIPATION NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE DANS LES FILIALES (SUITE)

Les résultats et l'actif net de ces filiales se résument comme suit :

(En milliers de gourdes)		2020	2019
MICRO-CRÉDIT NATIONAL S.A.			
Total actif	G	<u>4,088,681</u>	<u>3,700,503</u>
Total passif	G	<u>1,217,869</u>	<u>883,453</u>
Revenu net de l'exercice	G	<u>275,762</u>	<u>429,162</u>
Actif net	G	<u>2,870,812</u>	<u>2,817,050</u>
UNICARTE S.A.			
Total actif	G	<u>1,539,126</u>	<u>1,549,958</u>
Total passif	G	<u>283,349</u>	<u>251,241</u>
Revenu net de l'exercice	G	<u>58,060</u>	<u>197,177</u>
Actif net	G	<u>1,255,777</u>	<u>1,298,717</u>
UNICRÉDIT S.A.			
Total actif	G	<u>136,548</u>	<u>208,339</u>
Total passif	G	<u>898</u>	<u>18,097</u>
(Perte) revenu, net de l'exercice	G	<u>(32,591)</u>	<u>43,592</u>
Actif net	G	<u>135,650</u>	<u>190,242</u>
UNIFINANCE S.A.			
Total actif	G	<u>780,558</u>	<u>1,029,964</u>
Total passif	G	<u>3,230</u>	<u>85,551</u>
(Perte) revenu, net de l'exercice	G	<u>(64,085)</u>	<u>205,348</u>
Actif net	G	<u>777,328</u>	<u>944,413</u>
UNITRANSFER S.A. (HAITI)			
Total actif	G	<u>1,467,171</u>	<u>2,116,645</u>
Total passif	G	<u>398,278</u>	<u>1,018,558</u>
Revenu net de l'exercice	G	<u>210,806</u>	<u>481,136</u>
Actif net	G	<u>1,068,893</u>	<u>1,098,087</u>
UNITRANSFER INTERNATIONAL LTD.			
Total actif	G	<u>615,753</u>	<u>1,363,385</u>
Total passif	G	<u>40,212</u>	<u>524,140</u>
(Perte) revenu, net de l'exercice	G	<u>(24,168)</u>	<u>(83,006)</u>
Actif net	G	<u>575,541</u>	<u>839,245</u>
UNIASSURANCES S.A.			
Total actif	G	<u>1,320,195</u>	<u>2,037,699</u>
Total passif	G	<u>637,996</u>	<u>1,141,863</u>
(Perte) revenu, net de l'exercice	G	<u>(63,637)</u>	<u>311,958</u>
Actif net	G	<u>682,199</u>	<u>895,836</u>

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(23) SOCIÉTÉS DU GROUPE ET PARTICIPATION NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE DANS LES FILIALES (SUITE)

(En milliers de gourdes)		2020	2019
GROUPE FINANCIER NATIONAL S.A.			
Total actif	G	<u>2,976,670</u>	<u>3,714,694</u>
Total passif	G	<u>59,253</u>	<u>67,189</u>
(Perte) revenu, net de l'exercice	G	<u>(202,995)</u>	<u>171,277</u>
Actif net	G	<u>2,917,417</u>	<u>3,647,505</u>
GFN INTERNATIONAL ASSETS LTD.			
Total actif	G	<u>58,572</u>	<u>82,184</u>
Total passif	G	<u>21,480</u>	<u>30,407</u>
Revenu (perte), net de l'exercice	G	<u>783</u>	<u>(698)</u>
Actif net	G	<u>37,092</u>	<u>51,777</u>
SOCIÉTÉ NATIONALE D'INVESTISSEMENT S.A.			
Total actif	G	<u>2,996,082</u>	<u>3,777,409</u>
Total passif	G	<u>2,964,080</u>	<u>3,736,324</u>
(Perte) revenu, net de l'exercice	G	<u>(9,083)</u>	<u>7,982</u>
Actif net	G	<u>32,002</u>	<u>41,085</u>
CAPITAL CONSULT S.A.			
Total actif	G	<u>37,014</u>	<u>51,160</u>
Total passif	G	<u>775</u>	<u>3,591</u>
(Perte) revenu, net de l'exercice	G	<u>(11,330)</u>	<u>6,812</u>
Actif net	G	<u>36,239</u>	<u>47,569</u>
SNI MINOTERIE L.P.			
Total actif	G	<u>706,159</u>	<u>721,908</u>
Total passif	G	<u>44,264</u>	<u>7,802</u>
Revenu net de l'exercice	G	<u>79,060</u>	<u>138,431</u>
Actif net	G	<u>661,895</u>	<u>714,106</u>
IMMOBILIER S.A. (IMSA)			
Total actif	G	<u>152,873</u>	<u>194,667</u>
Total passif	G	<u>1,280</u>	<u>15,617</u>
(Perte) revenu, net de l'exercice	G	<u>(27,457)</u>	<u>21,802</u>
Actif net	G	<u>151,593</u>	<u>179,050</u>

(À suivre)

UNIBANK S.A.

Notes aux états financiers consolidés

(23) SOCIÉTÉS DU GROUPE ET PARTICIPATION NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE DANS LES FILIALES (SUITE)

(En milliers de gourdes)		2020	2019
CENTRALE IMMOBILIÈRE S.A.			
Total actif	G	<u>178,149</u>	<u>215,797</u>
Total passif	G	<u>5,032</u>	<u>16,366</u>
(Perte) revenu, net de l'exercice	G	<u>(26,314)</u>	<u>26,435</u>
Actif net	G	<u>173,117</u>	<u>199,431</u>
GFN AMERICAN HOLDINGS LLC			
Total actif	G	<u>757,448</u>	<u>1,185,990</u>
Total passif	G	<u>4,727</u>	<u>107,174</u>
Perte nette de l'exercice	G	<u>(14,095)</u>	<u>(266,040)</u>
Actif net	G	<u>752,721</u>	<u>1,078,816</u>

Aux 30 septembre, la participation ne donnant pas le contrôle dans les filiales se présente comme suit:

(En milliers de gourdes)		2020	2019
SNI MINOTERIE L.P.			
Participation ne donnant pas le contrôle de 38.90% en 2020 et 2019			
Valeur initiale du placement	G	<u>28,900</u>	<u>28,900</u>
Diminution de la participation à la valeur nominale		<u>(5,119)</u>	<u>(5,119)</u>
		<u>23,781</u>	<u>23,781</u>
Dividendes		<u>(32,158)</u>	<u>(39,349)</u>
Participation dans les résultats et les réserves		<u>266,705</u>	<u>294,206</u>
	G	<u>258,328</u>	<u>278,638</u>

(À suivre)

UNIBANK S.A.

Notes aux états financiers consolidés

(24) IMPÔTS SUR LE REVENU

La dépense d'impôts est calculée sur la base du revenu avant impôts sur le revenu et diffère des montants calculés en appliquant les taux établis comme suit:

(En milliers de gourdes)	2020	2019
<u>OPÉRATIONS POURSUIVIES</u>		
Revenu avant impôts sur le revenu	G 1,364,364	<u>3,831,903</u>
Quotes-parts des résultats non imposées localement:		
Unitransfer International - opérations poursuivies	(67,920)	375,355
GFN Real Estate Ltd.	(7,813)	4,975
Participation ne donnant pas le contrôle-SNI Minoterie	<u>(30,754)</u>	<u>(53,849)</u>
	(106,487)	<u>326,481</u>
PLUS : Charge règlementaire BRH - réintégrée	<u>578,762</u>	<u>-</u>
	1,836,639	<u>4,158,384</u>
Quotes-parts des sociétés apparentées imposables sur base de dividendes au taux libératoire de 20% :		
SNI Minoterie - 61.10%	(48,305)	(84,581)
Corail S.A. 15.80% (note 8)	<u>(3,110)</u>	<u>4,654</u>
	(51,415)	<u>(79,927)</u>
Revenu avant impôts sur le revenu imposable localement	G 1,785,224	<u>4,078,457</u>
Impôts calculés en utilisant les taux statutaires (30%)	G 535,567	1,223,537
<i>Effet des éléments non considérés dans la base imposable :</i>		
Impôts reportés sur quotes-parts non distribuées au taux libératoire de 20% sur dividendes SNI et Corail (note 15 a)	10,283	15,986
Virement à la réserve légale – alloué aux opérations poursuivies	(55,210)	(171,360)
Amortissement – achalandage	(1,847)	(1,847)
CFGDCT	13,963	32,855
Écart entre la provision pour pertes de crédit attendues comptable et la provision admise fiscalement	(59,622)	(64,681)
Impôt sur le revenu – Unitransfer International - opérations poursuivies	<u>51,131</u>	<u>(54,601)</u>
	494,265	979,889
<u>OPÉRATIONS CÉDÉES</u>		
(Avantage fiscal) impôt – Unitransfer International - opérations cédées	(25,586)	34,086
Impôts sur le revenu	G 468,679	1,013,975
		(A suivre)

UNIBANK S.A.

Notes aux états financiers consolidés

(24) IMPÔTS SUR LE REVENU (SUITE)

La dépense d'impôts comprend:

(En milliers de gourdes)		2020	2019
Impôts courants	G	502,857	963,903
Impôts -opérations cédées (note 25)		(25,586)	34,086
Impôts reportés		(8,592)	<u>15,986</u>
	G	468,679	1,013,975

Les impôts reportés sont établis comme suit:

(En milliers de gourdes)		2020	2019
Impôts reportés sur quotes-parts non distribuées au taux libératoire de 20% sur dividendes (note 15 a)	G	10,283	15,986
Impôts reportés incidence adoption IFRS 16		(18,875)	-
	G	(8,592)	15,986

(25) REVENU NET DE L'EXERCICE PROVENANT D'OPÉRATIONS CÉDÉES

Les opérations cédées comprennent le Pôle Immobilier à l'étranger et le réseau d'agents de Unitransfer en Amérique du Nord, et se ventilent comme suit :

Le revenu net de l'exercice provenant d'opérations cédées est composé comme suit:

(En milliers de gourdes)		2020	2019
Pôle Immobilier à l'étranger (i)	G	(21,908)	(261,066)
UNITRANSFER (ii)		(40,956)	<u>237,749</u>
Perte nette - opérations cédées	G	(62,864)	(23,317)

(i) Transfert du Pôle Immobilier à l'étranger

En fonction d'un plan de cession entamé en 2018, et en date du 23 septembre 2019, le Groupe a cédé ses opérations immobilières à l'étranger, détenues par les sociétés immobilières : International Sunrise Partners LLC (ISP). GFN Restaurant II LLC et GFN Real Estate LLC. Ces sociétés détenaient une participation majoritaire (60%) dans un complexe immobilier en Floride.

En 2020, le Groupe a poursuivi les activités de clôture opérationnelle du Pôle Immobilier à l'étranger, ce qui a résulté en une perte nette de G 21,908M incluant des revenus de locations et autres revenus de G 8,200M, et des dépenses de G 30,108M.

(À suivre)

UNIBANK S.A.

Notes aux états financiers consolidés

(25) **REVENU NET DE L'EXERCICE PROVENANT D'OPÉRATIONS CÉDÉES (SUITE)**(ii) **Transfert du réseau d'agents de Unitransfer USA et Unitransfer Canada**

Le 7 juin 2019, Unitransfer USA (UT USA) et Unitransfer Canada (UT Canada) ont conclu un accord avec RIA visant le transfert des agents du Canada et des États-Unis sur une période d'activation de 6 mois à compter du 1^{er} juillet 2019 pour les États-Unis et du 1^{er} août 2019 pour le Canada, sujet à une période d'extension qui s'est arrêtée à janvier 2020. Les résultats de l'opération cédée en 2020 représentent les résultats générés par le réseau d'agents du 1^{er} octobre 2019 au 31 janvier 2020.

En vertu de cette entente, la société recevra un montant ne pouvant excéder US\$ 1.5 million pour Unitransfer USA et US\$ 900,000 pour Unitransfer Canada, lequel sera calculé en fonction du facteur entre le maximum prévu pour chaque entité et le ratio du volume d'activités des 6 mois suivant le transfert sur le volume d'activités des mêmes mois de l'année 2018. Si certains critères sont rencontrés, la compensation ne peut être inférieure à US\$ 500,000 pour UT-USA et US\$ 400,000 pour UT-Canada. Pour les 5 années suivant l'entente, Unitransfer aura droit à un pourcentage des commissions générées sur les transactions effectuées par les agents transférés. Par cet accord, le Groupe cesse ses opérations de collecte et de paiement de transferts sur le territoire Nord-Américain.

Pour les exercices terminés les 30 septembre 2020 et 2019 respectivement, Unitransfer a reconnu des revenus en dollars US ou équivalent comme suit, qui sont compris dans les revenus d'activités cédées :

		2020	2019	Total
UNITRANSFER - USA	US\$	924,000	500,000	1,424,000
UNITRANSFER - CANADA		498,924	151,000	649,924
Total	US\$	1,422,924	651,000	2,073,924
Equivalent gourdes (en milliers)	G	142,201	55,408	197,609

(À suivre)

UNIBANK S.A.

Notes aux états financiers consolidés

(25) REVENU NET DE L'EXERCICE PROVENANT D'OPÉRATIONS CÉDÉES (SUITE)

- (ii) La perte nette provenant de l'opération cédée (Unitransfer) en 2020 et 2019 est composée des éléments suivants:

(En milliers de gourdes)		2020	2019
Revenu – cession d'opérations à RIA	G	<u>160,847</u>	<u>55,411</u>
Autres dépenses d'administration		(166,550)	-
Commissions de transfert et de services connexes		49,086	783,929
Coût des services – commissions		<u>(33,618)</u>	<u>(485,534)</u>
Revenu brut d'opérations		9,765	298,395
Autres dépenses liées à la cession :			
Radiation de logiciels		-	(35,173)
Radiation d'achalandage		<u>(76,307)</u>	<u>(46,798)</u>
		(76,307)	(81,971)
(Perte) revenu, net provenant de l'opération cédée		(66,543)	271,835
Avantage fiscal (impôts sur le revenu) – opération cédée (note 24)		25,586	(34,086)
Total (perte) revenu, net provenant de l'opération cédée	G	(40,956)	237,749

(26) ÉPARGNE-RETRAITE DES EMPLOYÉS

Au-delà des cotisations légalement prévues au régime obligatoire d'assurance-vieillesse étatique (ONA), la Banque et ses filiales contribuent à l'épargne-retraite des employés à un taux de contribution variable suivant des critères internes. Le programme d'épargne-retraite en vigueur à la Banque est un plan de retraite à cotisations déterminées. Ce passif est supporté par un dépôt à terme rémunéré au taux de 5.0%. Les contributions du Groupe à ce dépôt pour les exercices 2020 et 2019 s'élèvent à G 112,402M et G 89,396M, respectivement. Depuis 2018, une société du Groupe gère cette obligation (**note 18**) qui est reflétée au passif et investie en dépôt à terme à UNIBANK au taux de 5%. Les transactions intersociétés en ce qui a trait au compte de dépôt à terme sont éliminées.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(27) SALAIRES ET AUTRES PRESTATIONS AU PERSONNEL

Les salaires et autres prestations au personnel sont comme suit :

(En milliers de gourdes)		2020	2019
Salaires	G	2,210,473	1,956,704
Bénéfices sociaux		659,864	742,705
Autres dépenses		394,324	435,525
	G	3,264,661	3,134,934

(28) REVENUS D'ASSURANCES, DÉDUCTION FAITE DES SINISTRES

Les revenus d'assurances, déduction faite des sinistres, proviennent des activités de UniAssurances S.A.

En 2020 et 2019, ces revenus se présentent comme suit :

(En milliers de gourdes)		2020	2019
Primes d'assurance perçues	G	990,358	812,289
Autres frais		23,320	12,357
Frais de courtage nets		(13,778)	(22,221)
Frais de réassurance		(176,441)	(164,462)
Primes d'assurance cédées		(297,204)	(166,739)
Réclamations d'assurance - sinistres		(138,128)	(152,598)
	G	388,127	318,626

(29) TRANSACTIONS AVEC LES ENTREPRISES ASSOCIÉES

En plus de la Fondation UNIBANK, institution apparentée non consolidée, les principales entreprises et institutions apparentées à UNIBANK S.A. et aux entreprises consolidées dans les présents états financiers sont les suivantes:

- Les Moulins d'Haïti S.E.M. et Haïti Agro Processors Holding dans laquelle GFN S.A., à travers UNIFINANCE S.A. et SNI Minoterie L.P., détient 23.3% du capital.
- Corail S.A. dans laquelle GFN S.A. détient 15.8% du capital.
- Sociétés liées aux membres du Conseil d'Administration.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(29) TRANSACTIONS AVEC LES ENTREPRISES ASSOCIÉES (SUITE)

Les soldes des transactions effectuées avec ces entreprises sont comme suit:

Aux 30 septembre

(En milliers de gourdes)		2020	2019
ACTIF			
Titres de participation (note 8)	G	606,286	703,380
Comptes à recevoir – sociétés apparentées (note 15)		<u>21,542</u>	<u>44,197</u>
		627,828	747,577
PASSIF			
Dépôts (note 16)		567,902	206,149
Obligations subordonnées (note 19)		<u>164,996</u>	<u>253,570</u>
	G	732,898	459,719

Au cours des exercices

(En milliers de gourdes)		2020	2019
REVENUS			
Revenus d'intérêts	G	9,431	17,749
Autres revenus		<u>15,608</u>	<u>6,814</u>
	G	25,039	24,563

La Banque offre également à des apparentés des services bancaires habituels et reçoit des services de ces apparentés. Ces transactions sont effectuées à des conditions analogues à celles qui s'appliquent à des tiers.

Les prêts accordés aux employés de la Banque et de ses entreprises associées, aux Membres du Conseil d'Administration et à leurs entreprises apparentées sont divulgués à la **note 9**.

Les dépôts et obligations locatives des Membres du Conseil d'Administration et de leurs entreprises associées sont divulgués aux **notes 11, 15 et 16**.

Les principaux postes de dépenses liés à des apparentés étaient comme suit:

(En milliers de gourdes)		2020	2019
Loyers	G	3,219	4,856
Amortissement de droits d'utilisation et frais financiers		45,851	-
Autres services		<u>96,972</u>	<u>96,956</u>
	G	146,042	101,812

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(30) ENGAGEMENTS

Dans le cours normal de ses activités, la Banque contracte divers engagements et assume un passif éventuel qui n'est pas reflété au bilan consolidé.

Aux 30 septembre, les engagements de crédit sont comme suit:

(En milliers de gourdes)		2020	2019
Soldes non utilisés des avances autorisées en comptes courants (i)	G	2,543,821	2,180,206
Garanties documentaires		2,887,039	2,032,167
Soldes non utilisés sur cartes de crédit (ii)		<u>4,157,885</u>	<u>3,149,648</u>
	G	9,588,745	7,362,021

- (i) Les avances autorisées en comptes courants sont résiliables sans condition en tout temps au gré de la Banque, et ne portent pas de commissions d'engagements. Elles sont contractées pour une durée maximale d'un an et expireront ou seront résiliées sans qu'on y fasse appel.
- (ii) Les limites non utilisées sur cartes de crédit sont résiliables sans condition en tout temps au gré de la Banque.

La provision pour pertes de crédit attendues sur les engagements de crédit totalisant respectivement aux 30 septembre 2020 et 2019 G 116,766M et G 140,007M est présentée dans les autres éléments de passif (**note 18 a**).

(31) LITIGES

Au 30 septembre 2020, dans le cours normal des affaires, la Banque traite de certaines affaires en instance de litige engagées par ou contre elle. Selon l'évaluation des faits à ce jour, de l'avis des conseillers juridiques, il n'existe aucun fait exceptionnel ni aucune affaire contentieuse qui pourrait avoir une incidence défavorable significative sur le bilan consolidé du Groupe ou sur ses résultats consolidés d'exploitation.